



## LA LIBERTE DE PAROLE

LA FAÇON D'AGIR À LA PRUSSIENNE DE LA "ST. JAMES LITERARY SOCIETY" PROVOQUE CINQ DÉMISSIONS. — DEUX CONFÉRENCIERS FONT BIFFER LEURS NOMS DU PROGRAMME.

La "St. James Literary Society" paraît devoir se souvenir longtemps des suites d'attitude qu'elle a adoptée de la conférence projetée de M. Bourassa. Hier soir, en effet, plusieurs des membres les plus distingués ont donné leur démission, protestant avec indignation contre les façons d'agir à la Prussienne, c'est l'expression même de l'un des démissionnaires, M. W. E. Walsh, qui la Société a employée envers le directeur du "Devoir". De plus, deux autres personnes qui s'étaient engagées à donner aussi des conférences devant la Société, à des dates ultérieures, se sont excusées en termes non-équivalents, ce sont M. l'abbé Enle Châtier, qui devait passer en revue "La littérature canadienne-française à val d'oiseau", et le professeur J. A. Dale, du McGill, qui devait parler le 11 novembre sur "L'Université Extension". Tous deux demandent que leurs noms soient biffés de la liste des hôtes de la Société. M. l'abbé Châtier déclarant qu'il ne voit pas pourquoi les opinions d'un homme sur les questions impériales peuvent empêcher de donner une conférence sur un sujet littéraire, et le professeur Dale, pour affirmer la conviction que la liberté de parole et de pensée est essentielle aux Sociétés littéraires et délibérantes. Plusieurs membres les plus anciens de la Société ont aussi envoyé leur démission, ce sont M. W. T. Castle, Harry A. Jones, Jacob de Witt, W. E. Walsh, John Beard. On s'attend au reste, à d'autres démissions sous peu de jours.

Quelques-uns des démissionnaires ont qualifié dans leurs lettres, l'attitude de la Société comme marquée d'une "étroitesse d'esprit" ayant jeté un intolérable discrédit sur la Société. Le professeur Dale ajoute que les manières mesquines et grossières "ungentienly" de la majorité des membres de la Société comporte la négation de toutes ses attaches à la liberté de parole. Quant à M. John Beard, il a fait remarquer que la vraie tradition britannique commandait d'être invité, qu'il ne blâmerait pas la Société d'inviter, quant à M. Castle, il ne le désigne pas son opinion, que les principes de liberté de ceux qui sont responsables de cette action déplorable de la Société sont modelés sur le système Prussien.

M. Beard a présenté une motion d'excuses et de regrets, qui n'a pas été adoptée, cependant. Elle disait: "La Société admire l'indépendance et la franchise qui animent les lettres reçues, regrette sa décision du 7 courant, fait des excuses à M. H. Bourassa et exprime l'espoir que le professeur Dale et M. l'abbé Enle Châtier reviendront sur leur décision. Les démissions ont été laissées sur le tapis, et ne seront discutées que plus tard."

La discussion s'est enflammée au moment de la lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui avait été alors décidée, mais qui n'avait pas été prise, mais cette décision ayant été qualifiée de poltronnerie, on comprit qu'il fallait définir nettement la pensée de la majorité de la société. La résolution comportait la mission confiée à M. Wm. Carless de se rendre auprès de M. Bourassa, afin de lui expliquer les choses. M. Carless a expliqué que n'a pu accomplir sa mission. M. Bourassa ayant refusé de le recevoir. Il, M. Carless, n'avait pas compris, à la lecture de la lettre du colonel Hibbard, que la décision de la question devait être laissée à M. Bourassa, bien que ce fut ce qu'il avait compris à l'assemblée, mais il s'en serait tenu à la résolution telle que citée dans la lettre que lui avait adressée le colonel Hibbard. Cette résolution l'autorisait simplement à dire à M. Bourassa que la Société par un vote de 27 contre 18, avait décidé qu'il n'était pas opportun qu'il donnât sa conférence dans le moment. Le comité exécutif, sauf l'un de ses membres, s'était rallié à cette opinion. La lettre du colonel Hibbard enjoignait aussi à M. Carless de dire à M. Bourassa, s'il s'en informait, que ses opinions sur les causes de la guerre étaient considérées hostiles aux obligations qui incombent au Canada et qu'il ne voulait pas paraître solidaire de ces opinions. Ce qui est à regretter, c'est que M. Bourassa ait été informé de la chose par un journal du matin, qui a publié un compte rendu exact mais incomplet de la délibération de la Société, de sorte que, assez naturellement, M. Bourassa s'est trouvé froissé et a refusé de recevoir le délégué qu'on lui envoyait. C'est donc la faute de la "Gazette" si lui, M. Carless, n'a pas réussi à accomplir sa mission.

Le président, M. James Duthie, dit alors qu'on a adressé une lettre à M. Bourassa, lorsqu'on s'est rendu compte que M. Carless ne pourrait pas le rencontrer. M. Duthie donne lecture de cette lettre d'explications, ainsi que de la réponse reçue de M. Bourassa, et que le "Devoir" a publié hier. Plusieurs membres ont donné des signes d'approbation durant la lecture de la lettre de M. Bourassa. On passa ensuite à la considération des affaires générales, dont les premières se trouvaient être les lettres de démissions Castle, Jones et de Witt, qui se déclarent humiliés d'appartenir à une société aussi discordeuse et prient qu'on

## CHOSSES MUNICIPALES

### LA GREVE EST FINIE

M. PRIMEAU A GAIN DE CAUSE ET LE MAIRE, LE LAISSANT A SA PLACE, RETOURNERA PRENDRE LA SIENNE AU BUREAU DES COMMISSAIRES.

Le maire a annoncé, hier soir, au cours d'une assemblée qu'il a tenue dans la paroisse Saint-Jean-de-la-Croix que sa grève avec le bureau des commissaires est terminée. M. Martin a reçu une communication de M. le commissaire Côté qui lui annonce, sans doute, la prochaine retraite de ce dernier et de son secrétaire. Il n'a pas voulu en divulguer le contenu, mais il déclare qu'il retournera prendre la sienne au bureau des commissaires et que son intention est de régler tout de suite l'épineuse affaire de la rue Drolet. Maintenant que le contrat est signé, dit le maire, il ne reste plus qu'à payer, sans cas, c'est attirer inutilement des frais à la ville.

Le maire a exposé à un auditoire attentif et nombreux ce qu'il a fait pour la partie nord et la partie est de la ville, ce qu'il lui a attiré tant d'inimitié en certains quartiers: il a abolé la loi des pavages, dit-il, il a tenu ses promesses au sujet de la Montreal Water and Power. Me le maire parle de l'augmentation de la taxe foncière qui est nécessaire, affirme-t-il, pour combler le déficit auquel la Ville est aculée.

Le docteur E. Poulin et l'échevin Turcot ont également porté la parole. Le dernier a parlé, pendant près d'une heure, des améliorations accomplies et de celles qui restent encore à faire dans la partie nord.

### L'INAUGURATION DES LAMPADAIRES

M. Martin a aussi annoncé, hier après-midi, que l'inauguration du nouveau service d'éclairage des rues Sainte-Catherine et Bleury aura lieu demain soir, à huit heures. Les détails de la cérémonie seront arrêtés aujourd'hui. Il est probable qu'il y aura une promenade en automobile des personnalités municipales, suivie de discours. En cas de pluie la cérémonie sera remise au samedi suivant.

### L'ITALIE SE BATTRA DANS LES BALKANS

Paris, 15.—Bien qu'il n'y ait pas de doute au sujet de l'intervention de l'Italie dans les Balkans, dit le correspondant du "Petit Journal" à Milan, la question qu'on s'indie actuellement est de savoir comment on évitera le contact entre les contingents italiens et allemands, si l'Italie envoie une armée de terre, car il n'y a pas encore eu de déclaration de guerre entre les deux pays. On dit que cette difficulté diplomatique pourra être contournée en envoyant les Italiens soit contre les Turcs ou contre les Bulgares, ou contre les uns et les autres.

### PABLO CASALS LUNDI PROCHAIN

Un télégramme reçu de New York, hier, annonçait à M. O. La Montagne que le grand artiste, Pablo Casals, venait d'arriver d'Europe et qu'il jouera certainement lundi soir prochain, à la salle Windson. En même temps, la dépêche donnait le programme de la soirée. Le célèbre violoncelliste ouvrira la séance par le Concerto de Lalo; il jouera ensuite la Suite en Sol de Bach, sans accompagnement, la Sonate de Locatelli, les Variations sur un thème de Mozart par Beethoven, et des oeuvres de nature plus légère, composant ainsi une variété qui rendra le régal attrayant au possible. Les billets sont en vente chez Archambault et chez Lindsay.

### MORT DE M. LARIVEE

Notre confrère, M. Louis Larivée, chef du service d'informations au "Réveil", vient d'être frappé par un coup de cœur, décédé hier soir, chez lui, au No 401a rue Saint-André.

M. Larivée était âgé de 66 ans; il laisse huit enfants, dont deux fils et six filles. M. Larivée était fonctionnaire municipal. Il fut cinquante et un ans organisateur: il débuta à l'âge de quinze ans au Collège de Montréal. Il était à cette époque candidat à Bonsecours. Il occupa ensuite le poste d'organisateur, tour à tour à Notre-Dame de Montréal, à S.-Louis du Mile-End, à Longueuil durant de longues années.

Nos sympathies sont acquises à sa famille.

retranche leurs noms de la liste de ses membres. M. John Beard, membre du comité exécutif, et l'un de ceux, par conséquent, qui avaient participé à l'invitation faite à M. Bourassa, prit la parole pour dire que, dans son opinion, des méthodes comme celles de la semaine dernière ne peuvent qu'amener la ruine de la Société et que d'autres démissions sont imminentes. Il est peu britannique de condamner un homme avant de l'avoir entendu. "Je ne puis m'empêcher de croire, dit M. Beard, qu'il s'est glissé des sentiments politiques en cette affaire. Chacun sait que M. Bourassa a eu l'occasion de faire au parti libéral et il est à penser que certains membres de la Société ont voulu l'en punir en se montrant aussi intolérants. Ils n'ont montré aucune considération pour la minorité, bien que dans le moment les Anglais soient justement à se battre pour le respect des minorités en cette affaire. Chacun sait que M. Bourassa est un homme d'ordre et de bon sens. M. Beard croit devoir démissionner comme membre du comité. Le secrétaire, M. Walsh, donne aussi sa démission pour des raisons identiques. Plusieurs membres se sont ensuite levés pour exprimer leur regret de ces nombreuses démissions et l'espoir qu'elles ne seront pas main-

## TRIBUNAUX CIVILS

### EMPECHE DE CONSTRUIRE

UN COURTIER D'IMMEUBLES DEMANDE L'EMISSION D'UN MANDAMUS CONTRE LE VILLE QUI LUI REFUSE UN PERMIS DE CONSTRUCTION. — UN CAS D'EXPROPRIATION.

D'importantes questions légales ont été soulevées, hier après-midi, en Cour de Pratique devant M. le juge Lafontaine, concernant les règlements municipaux qui régissent la construction. M. Georges W. Parent, courtier d'immeubles, vient de prendre une action contre la ville et M. Alcide Chausse, le surintendant des édifices, demandant l'émission d'un bref de mandamus pour forcer la ville à lui accorder un permis de construire un édifice sur un terrain qu'il lui appartient, au coin sud-est de l'avenue Esplanade et de l'avenue Mont-Royal. La requête du demandeur a été prise en délibéré. La ville refuse d'accorder le permis disant que son règlement 454 le lui défend. Ce règlement défend la construction d'édifices, avenue Esplanade, à une distance de moins de 25 pieds de la ligne de la rue. La propriété de M. Parent n'a qu'une profondeur de vingt-cinq pieds sur l'avenue Esplanade, et la ville prétend qu'aucun édifice ne peut en conséquence être construit sur cette propriété. Le règlement en question est basé sur l'article 300, section 44, de la Charte, qui dit que la ville peut réglementer la construction dans certaines rues ou certaines parties de rues, sur des propriétés ayant front sur un parc ou une place publique; déterminer à quelle distance de la ligne de la rue les maisons doivent être construites pour que cette distance ne soit pas fixée à plus de 25 pieds de cette ligne.

L'avocat du requérant maintient d'abord que ce règlement municipal ne peut s'appliquer dans le cas présent parce que la propriété de M. Parent a façade avenue Mont-Royal et non avenue Esplanade, que le règlement invoqué est antérieur à la loi d'abolition de la rue; enfin que si réellement le règlement doit s'appliquer, il s'ensuit un cas d'expropriation pur et simple pour lequel le requérant a droit à une indemnité.

Me Lamarche prétend que la ville ne s'approprie pas le terrain de M. Parent, même si celui-ci est empêché de construire; il dit aussi que le "mandamus" ne peut être permis parce que ce n'est pas la procédure qui aurait dû être prise. Me Lamarche déclare que le tribunal ne peut décider de la légalité d'un règlement sur un bref de "mandamus", qu'il ne peut ordonner qu'une chose soit faite à l'encontre d'un règlement avant que celui-ci soit annulé. La requête a été prise en délibéré.

### LA MOTION DE M. HEBERT EST REJETEE

M. le juge Archibald a refusé, hier, une motion présentée par M. le commissaire Hébert, demandant la permission de porter en Révision un jugement prononcé par M. le juge MacLennan, dans la cause d'Albert Saint-Martin contre Hébert. Ce dernier jugement refusait une motion de M. Hébert pour obtenir des détails au sujet d'accusations portées contre lui par M. Saint-Martin, dans une requête demandant l'émission d'un bref de "quo warranto".

En rendant jugement, M. Archibald a déclaré que la requête de M. Saint-Martin était suffisamment claire et que le défendeur n'avait pas besoin de plus de détails.

Il est probable qu'après ce jugement toutes les causes où sont mêlés la ville et ses commissaires, s'instruiront rapidement et qu'elles seront réglées avant longtemps.

### A PROPOS D'EXPLOSION

Un jugement prononcé hier, par M. le juge Weir, dans la cause de Mme Win. Drysdale, 756, chemin Sainte-Catherine, intéressera un grand nombre de propriétaires de constructions de la ligne du tunnel sous le Mont-Royal.

Pendant la construction de ce tunnel, les explosions de dynamite causèrent des dommages à plusieurs propriétés. Mme Drysdale entre autres intenta une action, réclamant \$750 de dommages. Elle alléguait que le choc des explosions de dynamite avait causé des dégâts considérables à sa maison.

La compagnie prétendait qu'en vertu d'un acte spécial, un acte d'incorporation fédéral, c'était l'acte des chemins de fer qui s'appliquait et que la cause n'aurait pas dû être portée devant les tribunaux, mais aurait dû être portée devant la Commission des chemins de fer. La compagnie, de plus, niait avoir causé des dommages.

Le juge Weir a trouvé que Mme Drysdale avait le droit de poursuivre devant les tribunaux et que la preuve avait démontré que des dommages avaient été causés. La compagnie a été condamnée à payer \$450 à la demanderesse.

### TRIDUUM SOLENNEL A SAINT-JACQUES

Mgr l'archevêque de Montréal assistera au Triduum solennel que la Société de Saint-Vincent de Paul organise pour rallier à son oeuvre de charité tous les citoyens qui se sont dévoués au dernier au soulagement des pauvres. Pendant trois soirs, il y aura à Saint-Jacques, la semaine prochaine, sermon de charité suivi de la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Des orateurs sacrés de grand mérite occuperont la chaire les 21, 22 et 23 octobre. Sa Grandeur Mgr Gauthier prononcera elle-même l'allocution du jeudi soir. Le Rév. Père Piché prêchera vendredi soir, et M. l'abbé Bélanger, curé de S.-Louis de France, donnera le mot de clôture, le dimanche 24 octobre prochain.

Chaque soir, la cérémonie commencera à 8 heures précises. Tous les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul et tous les amis des pauvres sont instamment priés de se porter en grand nombre à l'église Saint-Jacques, pour chacune des cérémonies de ce Triduum.

## INTERESSANT POUR LES FUMEURS

Le tabac, comme le blé, le raisin, l'orge, a besoin d'être fermenté; il n'y a qu'au Canada où on le fume à l'état brut, et c'est ce qui a fait la réputation peu enviable du tabac canadien.

Notre Compagnie, voulant remédier à cet état de choses, a fondé à Saint-Jacques, L'Académie, un établissement de fermentation moderne, et par un choix judicieux des récoltes et un procédé de fermentation rationnel et scientifique est arrivée à: 1o. A éliminer le goût de vert, l'acreté et le sucoir de nicotine, qui produisent cette odeur forte si désagréable; 2o. A faire un tabac inoffensif, avec un arôme doux et délicat; 3o. A assurer une combustion parfaite et l'uniformité permanente du goût et de la qualité.

Nous offrons sous le nom de "HEROS" un mélange de Havane et de Quessel. Si votre marchand ne l'a pas, nous vous en expédierons un livre, par la poste, sur réception d'un bon de poste de 75 sous. Ceci met à la portée des personnes les plus éloignées un tabac de haute qualité pour un prix raisonnable.

La St. Jacques Tobacco Packing Co. (Limited), (Limited), Qué. Dépôt à Montréal chez: 1. Tétrault, 623 Ontario Est. Tél. Est 3264. En vente chez: 2. J. Deane, 325 S.-Denis. 3. J. Deane, 325 S.-Denis. 4. B. P. Labadie, 100 carré Chabot. 5. P. Vézina, 219 Carleton. 6. J. G. Gauthier, 55 boulevard S.-Laurent. 7. A. Lemay, 54 rue S.-Jacques. 8. A. Lemay, 376 S.-Catherine. 9. Louis J. Bisson, 40 Notre-Dame Est. 10. Whiteley, 395 av. Victoria, Westmount. 11. Philippe Roy, 5 S.-Catherine ouest. 12. A. E. Kinkaid et Cie, Sherbrooke, Qué. 13. Jos. Lamothé, Trois-Rivières, Qué.

## FAITS-MONTREAL

### RENVOYE AU PENITENCIER

UN DETENU, LIBERE POUR ALLER S'ENROLER, EST PÛCE ET DE NOUVEAU ENVOYE A S.-VINCENT DE PAUL.

Il y a quelques mois, Charles Deschamps, alias Perrault, quittait le pénitencier de Saint-Vincent de Paul, sous condition. Il était entendu qu'en Europe il y avait de la besogne pour les hommes, c'était le moment de profiter de l'occasion et de se refaire une vie. Pendant quelque temps, l'idéal patriotique vécit et conduisit son homme jusqu'à Val Cartier. Celui-ci, malheureusement, revint à Montréal où il se fit enrôler par une bande de jeunots, rochers, menée par Thomas Fraser. La confrérie visita nombre de maisons dans le nord-est de la ville, jusqu'à ce que Deschamps et Fraser se fissent prendre par la police. Fraser se décida à endosser toute la responsabilité; il s'avoua coupable aux deux chefs d'accusation distincts et fut condamné. Il y a deux semaines, par le juge Lett, à 2 ans de pénitence. Il revenait, hier, sous deux autres inculpations devant le juge Lanctôt avec Deschamps encore une fois. Par la grandeur d'âme de son ami, celui-ci allait encore s'en tirer indemne, quand par malheur, le greffier Lanctôt fit remarquer au juge que Deschamps avait un casier judiciaire assez chargé, qu'il avait été libéré sous condition et n'aurait pas dû revenir à Montréal, mais s'en aller combattre en Europe. Pour cette raison, le juge ne se priva pas de dire à l'accusé ce qu'il pensait de lui et l'envoya derrière au Penitencier de S.-Vincent de Paul pour deux ans.

### AFFREUSEMENT BRULE

Raoul Bourgeois, âgé de 31 ans, domicilié au No 31 rue Vinet, eut le visage affreusement brûlé, hier soir, dans la chambre aux machines de l'édifice du pouvoir de Westmount, rue Glen. Il s'occupait à remplir les fournaises et à activer le feu lorsqu'un jet de flammes sortit du brasier et l'atteignit à la figure. Il est sous traitement à l'hôpital Western.

### ENFANTS DANS LA MISERE

Trois malheureux petits enfants furent recueillis hier soir, par la police de Ville-Marie, au No 160c, rue Hamilton. La police, pénétrant dans la maison, trouva le père, un nommé Treffle Desmarais, dans un état avancé d'ivresse, et les trois enfants, âgés de huit, six et quatre ans, dans le plus complet abandon. La mère a disparu depuis quelques jours, et les enfants seraient morts de faim, si l'assistance de voisins charitables ne fut venue à leur secours. La police amena Desmarais au poste, et conduisit les enfants à l'Assistance Publique.

### LA RECETTE DU CONCERT MELBA

Madame Melba a annoncé, hier soir, que le concert donné à l'Arena, mercredi, au profit de la Croix-Rouge de Québec, a rapporté la somme de \$11,600. La vente des billets de loges et les dons faits avant l'audition se montent à \$10,000. Le reste provient de la vente des programmes et des insignes au cours de la représentation. Un petit pavillon de cinq sous a été vendu pour 10,000 fois sa valeur. Voici comment: M. J. E. Aldred en fit l'acquisition et l'envoya à Lady Shaughnessy, après y avoir écrit: Sur présentation, je promets payer à la photographie de la Croix-Rouge la somme de \$500.

Les photographies de Madame Melba ne se vendaient pas moins de \$5 à \$20 chacune. Le prix des programmes variait de 5 sous à une piastre et plus. Tout cela fit une jolie somme, environ 2,000 piastres de plus, que pour le concert donné par Mme Melba à Toronto, au profit de la Croix-Rouge.

### TOUTE SA FORTUNE A SON PAYS

Amsterdam, 15, via Londres.—Le testament du premier ministre Eyschen, décédé mardi, lègue toute sa fortune à l'Etat pour promouvoir les études en économie politique. Le directeur général, M. Mongenast, prendra temporairement la direction des affaires de l'Etat.

## CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS  
Cassier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".  
Tél. Main 1256-1251. Codes: 1. Liebert.  
West. On.

C. H. CAHAN, C. R.  
AVOCAT ET PROCUREUR  
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques.  
MAURICE DUGAS, avocat LL. L., 30 S.-Jacques, Chambre 44. Tél. Main 7691. Résidence, 2466 avenue du Parc Rockland 2459.

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL, avocats. Edifice Banque de Québec, 11 place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Edouard Gadbois, LL. L., Marchal Nanté, B.C.L.

PATTERSON et LAVERY  
SUITE 111  
P. Patterson, 180 S.-JACQUES  
W. Patterson, C.R. Saluste Lavery, B.C.L.  
M. Lavery a son bureau du soir: 1 S. Thomas, Longueuil.

ROMUALD ROY  
AVOCAT  
83, Craig Ouest. — Chambre 525  
Tél. Main 966. MONTREAL.

HERVE ROCH, B. A., L. L. L.  
AVOCAT  
61, RUE S.-GABRIEL, Bureau 17, 18 et 19.  
Tél. Main 3244  
Société légale BAILLÉ et ROCH.

CAMILLE TESSIER  
AVOCAT ET PROCUREUR  
97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.  
MAIN 8728. ROCKLAND 931.

ANATOLE VANIER, B. A., LL. B.  
AVOCAT  
Tél. Main 213. — Bureau 59.  
97 rue Saint-Jacques.

GUY VANIER, B. A., LL. L.  
AVOCAT  
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 74.  
Tél. Main 2433.

NOTAIRES  
BELANGER et BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.  
TEL. ST-LOUIS 504.

A. H. Barrette  
NOTAIRE  
70 rue Rachel Est, Montréal  
RESIDENCE, MONTREAL-EST.  
Tél. Pointe-aux-Trembles 29.  
J. EMERY CODERRE  
NOTAIRE  
Estate, 90 rue Saint-Jacques.  
EDIFICE VERSAILLES. Tél. Main 1323.

Aux débiteurs de P. P. Dulude, marchand de meubles de Montréal  
INSOLVABLE.

AVIS vous est donné par les présentes que les créances que ledit P. P. DULUDE possédait contre vous ont été vendues et transportées à ALFRED LAFITTE, agent de Montréal, par VINCENT LAMARRE en sa qualité de curateur dans la faillite dudit P. P. DULUDE à une vente sous seing privé dudit curateur au dit ALFRED LAFITTE, en date du 30 septembre 1915.

A. LAFITTE, Cessionnaire.  
Montréal, 9 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 53. Alfred Delorme, bourgeois, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Max Godbill, colporteur, de la cité et du district de Montréal, défendeur, et The Cooperative Real Estate Company, Limited, corps politique et incorporé, ayant sa principale place d'affaires dans la cité et du district de Montréal, mis en cause. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois, Montréal, 13 octobre 1915. T. Dépatie, Dép. Prototaire. S. Germain, Guerin et Raymond, procureurs du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2744. — Francis Eliebert McKenna, notaire public, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Jean Flahaut, professeur, autrefois de la cité et du district de Montréal, maintenant de lieux inconnus, et Etienne Flahaut, autrefois de la cité et du district de Montréal, tous deux autrefois faisant affaires ensemble en société à Lille (France) et à Montréal, sous les noms et raison sociale de "J. et E. Flahaut Frères", défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. — Montréal, 14 octobre 1915. — T. Dépatie, dép. prototaire.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 16701. — La Prévoyance, demanderesse, vs Bruno Fortin, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à une heure de l'après-midi, à la place d'armes, au dit défendeur, au No 61 rue Mullock, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machines, moteurs, tonneaux, etc. Conditions: argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1212. — Alexandre Mongenast, demandeur, vs Philippe Sauvageau, défendeur. Le 2ème jour d'octobre 1915, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1395 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 15 octobre 1915.

## ANGLETERRE

L'UNIFICATION  
BALKANIQUE

C'EST CE QUE LES ALLIES VOULAIENT A TOUT PRIX OBTENIR, DECLARE, HIER SOIR, SIR EDWARD GREY, A LA CHAMBRE DES COMMUNES. — POLITIQUE DE DIVISION.

Londres, 15. — Dans son discours, prononcé hier, Sir Edward Grey, faisant allusion à la Serbie, a loué l'habileté et le courage dont elle a fait preuve contre ses ennemis, et avec lesquels elle les a chassés de son pays. "Une fois de plus, a-t-il dit, le danger menaçait la Serbie, et elle y a fait face avec la même splendide intrépidité. L'entrée de la Bulgarie dans le conflit a fort changé la situation et soulevé la question d'obligations de traités entre la Grèce et la Serbie.

"En vue du traité entre la Grèce et la Serbie, dit le secrétaire des Affaires Etrangères, comment la Grèce peut-elle adopter une autre attitude touchant les secours que nous envoyons à la Serbie par son territoire? Dans les mesures que nous avons prises, nous avons agi en coopération très intime avec la France et la coopération des troupes russes nous est promise dès qu'elle pourra se réaliser.

"Les mesures militaires, adoptées pour faire face aux exigences de la nouvelle situation sont l'objet d'une étude continue de la part des autorités militaires des Alliés. Il n'est pas de mon ressort de divulguer les plans militaires, et je ne puis que dire que je crois qu'ils reposent sur les principes de la bonne stratégie. La Serbie se bat pour son existence nationale et pour elle le conflit est maintenant fort intense et fort aigu.

"Tous les Alliés combattent pour leur existence nationale, et pour tous ceux qui combattent, le même sort se présente. C'est la lutte pour le droit de vivre loin du militarisme prussien qui ne respecte pas les règles ordinaires de l'humanité en temps de guerre, pour nous délivrer de la menace de l'oppression."

Dans son discours, Sir Edward Grey a envisagé le côté diplomatique plutôt que le côté militaire de la situation. Sa déclaration sur la situation dans les Balkans était anxieusement attendue. Aussi, il y avait une salle comble aujourd'hui à la Chambre des Communes.

"Je me propose de me borner", a dit le secrétaire anglais des Affaires Etrangères "à un résumé des fins auxquelles notre diplomatie a tendu depuis la guerre. Au début, nous désirions que la guerre ne se propage pas; et, de concert avec nos alliés, nous assurâmes à la Turquie que si elle restait neutre, la Turquie et le territoire de la Turquie resteraient intacts.

"Cette situation fut complètement modifiée par l'entrée en guerre de la Turquie qui mit fin à tous les engagements des Alliés.

"Nous et nos Alliés nous avons alors concentré nos efforts à amener une entente parmi les Etats balkaniques et nous avons fait servir toute notre influence à un accord. Malheureusement, dans les Balkans, il n'est pas un sentiment d'union, mais de division qui prévaut. Il devient clair que seul un avantage définitif de la justice et du droit, l'Allié aurait pu nous faire obtenir une politique d'union.

"On nous laisse entendre, au cours des négociations que sauf ce qui a trait à la Thrace, les puissances du centre avaient offert à la Bulgarie plus pour obtenir sa neutralité que les Alliés auraient pu lui offrir en toute justice. Les promesses, qui ont induit la Bulgarie à déclarer la guerre, ont été faites par les puissances du centre aux dépens de leurs voisins et sans aucun avantage correspondant pour eux.

"Nous avons gardé complètement amicales nos relations avec la Roumanie, qui a favorisé la politique d'une union balkanique.

"C'est une politique déclanchant une guerre balkanique que les souverains et les gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Bulgarie ont réussi à réaliser. On nous a donné à entendre que pour créer une ligue balkanique, la Bulgarie exigeait certaines concessions, surtout en Thrace et en Macédoine.

Les Alliés étaient prêts à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour accorder ces concessions à la Bulgarie; mais pour obtenir le consentement de la Serbie et de la Grèce, il était d'abord essentiel que la Bulgarie se rangeât du côté des Alliés contre la Turquie. En d'autres mots, si la Bulgarie devait réaliser ses espoirs et ses aspirations, elle devait coopérer à une cause commune, en laquelle les espoirs et les aspirations des autres Etats voisins étaient fondés.

"Il suffit de dire que ces espoirs raisonnables et aspirations étaient dans l'ensemble fondés sur l'opportunité pour des peuples de même race, de mêmes sentiments et de même religion de s'unir à un Etat placé sous un gouvernement plus en harmonie avec leur génie national."

Le premier ministre Asquith a refusé d'accorder une journée pour discuter le discours de Sir Edward Grey, touchant la situation balkanique. A la Chambre des Lords, le marquis de Crewe a fait une déclaration analogue à celle du secrétaire des Affaires Etrangères, et il a terminé dans les termes suivants:

"Cette attaque contre la Serbie ne rendra que plus ferme et plus ardente la détermination des Alliés de faire la guerre jusqu'à la victoire finale et ce à n'importe quel prix. Il n'est rien arrivé, dans aucune partie du monde, de nature à affaiblir cette résolution et nous la maintiendrons."

M. HENRY FORD  
SOUSCRIT \$10,000

Détroit, 15. — Henry Ford, le fabricant d'automobiles, a souscrit \$10,000 à la Croix-Rouge canadienne. Il l'a annoncé lui-même, hier, au moment de partir pour un long voyage en Californie. M. Duncan Mc Gregor, son gérant au Canada, a admis avoir reçu un chèque à cet effet, qu'il re-

## AUX GRANDS MAGASINS GOODWIN

## Mouchoirs brodés

Pour les dames qui veulent profiter d'une rare occasion, nous aurons demain, samedi, une vente, dont l'extrême bon marché et la proximité de l'époque des cadeaux devraient nous assurer d'abondantes visites.

C'est une vente de mouchoirs brodés, à 7 1/2 chacun.

Que peut-on avoir à ce prix là? Voilà ce que toute personne sensée se dit au premier abord.

Ce fut mon cas, quand le Chef de Rayon est venu me raconter son histoire, et je confesse qu'à l'entendre s'échauffer sur l'achat qu'il avait fait, je me frottais les mains, en admirant ce merveilleux comédien, capable de remuer l'âme d'un spécialiste en annonces.

Nous entendons tant de bluff dans le métier, qu'on finit par s'insensibiliser; mais quand je suis revenu de mon excursion dans le royaume des mouchoirs brodés, j'avais vu tant de belles choses, que je ne sais vraiment pas par où commencer pour vous transmettre l'histoire de l'aimable canadien, acheteur de ces merveilles.

Il y en a en mousseline Suisse brodée, en coins, par côtes, ou tout autour, les bords étant découpés en écailles ou ourlés à jour; d'autres ont les coins brodés, avec des effets de broderie ombree; certains sont brodés en couleurs, dans les coins, et les bords sont faits de belle dentelle française, de cette Valenciennne charmante que toutes les dames connaissent et recherchent; j'en ai vu, en imitation de broderie à la main, mais c'était une si belle imitation qu'on aurait dit de l'authentique travail de doigts féminins; et j'en ai vu également en toile fine écru, agrémentée de ces petits détails qui font les jolies choses, j'en ai vu à bordures en picots, avec points de Venise, en magnifique Madère, et même certains en brodés sur fillet.

Tout cela pour le prix dérisoire de chacun 7 1/2

Pas n'est besoin d'être riches pour faire de beaux cadeaux à la Nouvelle Année, une douzaine de ces mouchoirs fera autant d'heureuses.

Demandez à voir également une série à 12 1/2

Oh, les coquets petits mouchoirs, Mesdames, venez voir ça.

## Vente spéciale de sacs à main

Sac à main, en soie, provenant de nos stocks réguliers. Ces sacs à main ont toujours été vendus à 1.95 et 3.00 et comprennent une série de sacs en rayures blanc et noir et couleurs, bleu-marine, sable, mastique et saxe avec fermoir extensible.

Les sacs en cuir sont en chagrin, phoque, maroquin et la doublure de soie et celle de cuir rivalisent pour en faire des sacs ravissants. Samedi, le sac . . . . .98

—Au rez-de-chaussée.

## Costumes de fillettes

Nous mettrons en vente samedi un lot de nouveaux costumes pour fillettes de 6 à 14 ans.

Ces costumes viennent de nous arriver de New-York, il s'agit donc de vêtements de dernière mode.

Songez aux costumes que vous avez vus affichés ailleurs à 10.50, 11.50 et 12.75, et vous verrez que jamais vous ne pourrez faire plus belle occasion au prix auquel nous vous les offrons Samedi le costume . . . . .5.98

—Au premier.

## Malles de voyage

Nous solderons 35 malles de voyage, 24 et 26 pouces de long, fabriquées des meilleurs cuirs et vendues antérieurement 1.50. Samedi . . . . .98

—Au sous-sol.

Goodwin's  
LIMITED

Aux dames à mesures  
normales

Il existe aux Grands Magasins Goodwin un rayon spécial qui nous a demandé une longue étude, menée à bonne fin avec la coopération des fabricants. Ce rayon ouvrira demain et donnera son attention toute entière aux besoins de celles d'entre vous, Mesdames, qui êtes obligées de vous adresser à des maisons spéciales pour l'habillement vous convenant.

## Dimensions hors séries

Ce rayon spécial comprendra les spécialités suivantes: Blouses en crêpe de Chine en noir, bleu-marine, chair, blanc et sable.

Blouses moirées, en soie du Japon. Blouses noires en cachemire de coton. Blouses en ninon blanc. Sous-vêtements en taffetas noir et bleu-marine.

" " en satin noir.  
" " en moirée, noir et bleu-marine, vert et pourpre.  
" " Egyptiens noir.  
" " blancs.

Robes de chambre. Robes de nuit en blanc. Pantalons de femme en blanc.

Nos autres rayons comprennent déjà en habillements hors série des vêtements de dames, robes et manteaux, bonneterie en cachemire, et en filloselle. Gilets et pantalons en meilleure laine canadienne. Gilets et pantalons de soie. Gilets et pantalons suisses à côtes. Gilets et pantalons pelucheux. Gilets et pantalons en laine naturelle, etc., etc.

Notre rayon de corsets a déjà un assortiment complet de corsets qui s'adaptent à toutes les formes et toutes les grandeurs.

Et nous seront heureux que nos efforts nous valent la bienveillante préférence des dames pour lesquelles nous avons fait de très réels sacrifices en vue de les servir utilement.

## FRANCE

LA JUSTICE  
OUTRAGEE

DANS UNE DECLARATION OFFICIELLE, LE PREMIER MINISTRE VIVIANI DECLARE QUE LA FRANCE NE DEPOSERA PAS LES ARMES AVANT D'AVOIR VENGE LA JUSTICE OUTRAGEE.

Paris, 16. — Les "Lectures pour tous" publient aujourd'hui la déclaration suivante du ministre Viviani:

"Puisque la France et ses Alliés, malgré leur attachement pour la paix, ont été entraînés dans la guerre, ils ont jusqu'au bout, et leur parfait accord assure la victoire définitive de la justice et du droit.

"La France n'est pas un pays qu'on puisse subjuguer. Elle ne déposera pas les armes avant d'avoir vengé la justice outragée, réunie pour toujours à la Mère-Patrie ses provinces arrachées par la force, restauré l'héroïque Belgique, et maté le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la base de l'équité une Europe régénérée.

"Sur la foi de nos divisions sociales, politiques et religieuses, nos ennemis ont cru que les divers éléments de ce pays étaient irréconciliables. Qu'ont-ils vu? Ouvriers, patrons, artisans, paysans, riches et pauvres, de tous partis et de toutes croyances, s'offrant eux-mêmes en holocauste, faisant tout leur devoir pour la défense du territoire.

Tous ont compris que le plus humble peut être utile à la Patrie, que le général en chef doit l'admirable sang-froid force l'admiration du monde entier comme le dernier des soldats ont un rôle indispensable. La gloire est pour chacun; ses rayons illuminent tous les fronts.

"Ce n'est pas seulement à notre armée dont l'héroïsme est guidé par d'incompréhensibles chefs que nous devons la victoire, mais à la nation tout entière qui a su accompagner cet héroïsme du silence et de la sérénité pendant les heures critiques. Si ces heures paraissent longues, continuons à penser à notre pays, et tout nous deviendra facile."

La même revue publiée une déclaration de M. Ribot, ministre des Finances:

"La France ne manquera pas de ressources pour soutenir ses efforts, dans cette guerre, quelle n'a pas échouée, mais quelle est déterminée à poursuivre sans sourcilier. Au point de vue financier elle peut envisager le prolongement des hostilités sans anxiété. La fin du conflit ne dépendra pas de nos ressources.

"Que la France conserve sa foi en elle-même; qu'elle continue à comprendre son devoir financier, comme elle a compris son devoir moral et son devoir militaire. Elle contribuera de la sorte à la victoire finale que le monde sait assurée; et qu'il souhaite dans l'intérêt de la liberté des peuples et de la civilisation."

Victor Augagneur, le ministre de la Marine, déclare:

"La flotte allemande est tout aussi efficacement annihilée que si elle avait été coulée. Elle est impuissante et inutile. Notre pays est donc pavé au centuple des sacrifices matériels qu'il a faits pour augmenter la force de sa marine."

mettra plus tard aux autorités de la Croix-Rouge.

M. McGregor a de plus déclaré que les employés de la Compagnie Ford, à Ford City, seraient bientôt appelés à souscrire au fonds de la Croix-Rouge.

## CANADA

IL MANQUE  
\$7,500,000

LE SECRETAIRE DU FONDS PATRIOTIQUE ANNONCE UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION POUR LE 1er NOVEMBRE. — LA CONTRIBUTION DES PROVINCES.

Ottawa, 15. — M. Herbert Ames annonçait, hier, qu'on inaugurerait, le 1er novembre, une nouvelle campagne de souscription pour gonfler le fonds de secours patriotique de la jolte somme de \$7,500,000. Le fonds de secours donne actuellement son assistance à 20,000 familles et on croit qu'avant la fin de l'année prochaine, cette liste sera portée à 25,000. A cause du grand nombre d'appels qu'on fait actuellement, la dépense excède de beaucoup les revenus.

On vient de publier une liste indiquant la contribution totale de chacune des provinces. La moyenne est de 70 sous par capita. Manitoba a contribué d'une somme de \$1.42 par capita. Le chiffre le plus bas est celui des provinces maritimes. Québec se trouve au-dessus de la moyenne avec 80 sous par capita; Ontario est légèrement au-dessous (la loyale province d'Ontario), avec une moyenne de 68 sous par capita.

Les sommes souscrites, par province, sont comme suit:

|                                                                   |             |
|-------------------------------------------------------------------|-------------|
| Québec                                                            | \$1,675,000 |
| Ontario                                                           | 1,750,000   |
| Provinces Maritimes                                               | 325,000     |
| Manitoba                                                          | 750,000     |
| Saskatchewan                                                      | 240,000     |
| Alberta                                                           | 238,000     |
| Colombie Britannique                                              | 372,000     |
| Les besoins par provinces pour l'année prochaine sont comme suit: |             |
| Québec                                                            | \$1,250,000 |
| Ontario                                                           | 2,400,000   |
| Provinces Maritimes                                               | 550,000     |
| Manitoba                                                          | 1,000,000   |
| Saskatchewan                                                      | 600,000     |
| Alberta                                                           | 1,000,000   |
| Colombie Britannique                                              | 650,000     |
| Bureau chef                                                       | 50,000      |
| Total                                                             | \$7,500,000 |

Les chiffres indiquent que Québec, Ontario et les provinces maritimes auront besoin d'un peu moins d'un dollar par tête (Québec surtout); quant à l'Alberta, qui a eu le plus d'ennemi, étant donné le chiffre de sa population, il lui faudra environ \$2.00.

Cependant chaque province ne sera pas obligée de subvenir à ses propres besoins; les plus généreuses paieront pour celles qui le sont moins.

## MONTREALAIS TUES AU FRONT

Ottawa, 15. — La liste des hors-combat, publiée hier soir, par le ministère de la Milice, contient les noms suivants:

22ème bataillon: tués au feu, le 23 septembre: Ernest Moss, 218, avenue Lasalle, Maisonneuve, P.Q.; Moïse Godin, Sainte-Anne de la Perle, P.Q.

24ème bataillon: blessé, Herbert Johnson, 2 Overdale, Montréal, P.Q.

LE COLONEL WILSON PROMU  
BRIGADIER-GENERAL

Le colonel E. W. Wilson, commandant de la 4e division militaire, dont les quartiers-généraux sont à Montréal, vient d'être promu au grade de brigadier-général.

Le nouveau général entre comme simple soldat dans les Victoria Rifles, en 1882. Il y gagna ses galons de sous-officier et prit ensuite une commission d'officier. Après avoir rempli tous les grades, depuis celui d'assistant-adjutant, jusqu'à celui de commandant-en-second, il fut nommé, en 1903, commandant,

Il démissionna en 1907, pour prendre le commandement de la 14e brigade d'infanterie de Montréal. Il quitta ce poste en 1907, pour s'occuper exclusivement des affaires de la compagnie d'assurances Canada Life, dont il était le gérant général.

Il laissa cette position l'an dernier, pour se mettre à la tête de la 4e division militaire, à la place du colonel Denison, promu à l'état-major général.

Le général Wilson est un tireur éminent. Il fut durant de longues années le vice-président de la Dominion of Canada Rifle Association. Il commanda en 1906, l'équipe canadienne qui prit part au concours de tir de Bisley, qui remporta la coupe Kalapore. Il fut aussi président de l'Institut Militaire.

## FRANCE ET BELGIQUE

ILS ABATTENT UN  
BALLON BOCHE

UNE ESCADRILLE DE VINGT AEROPLANES BOMBARDENT LA STATION DE BEZANCOURT ET L'UN D'EUX ABAT UN BALLON CAPTIF ALLEMAND.

Paris, 15. — Le ministère de la Guerre a fait publier hier soir le communiqué officiel suivant:

"Des duels d'artillerie ont eu lieu en Artois, dans la vallée de Souchez et dans le bois de Givenchy. Il y a eu une canonnade des deux côtés sur le front de l'Aisne, dans les environs de Reims, et en Champagne, près d'Auberive et de la ferme Navarin.

"Des engagements tout à fait violents avec bombes et torpilles ont eu lieu sur les hauteurs de la Meuse, dans les secteurs de Calonne et de Troyon.

"En Lorraine, l'ennemi a dirigé contre nos positions, dans la région de Reillon, un bombardement auquel nous avons répondu avec efficacité.

"Une escadrille de vingt avions a bombardé, aujourd'hui, la station de Bezancourt, derrière le front, en Champagne. Un de nos avions a abattu un ballon captif allemand, qui est tombé au sud de Monthois.

"Un avion ennemi a été descendu par une de nos machines, au nord de l'Aisne. Il est tombé à l'intérieur des lignes allemandes au sud de Bucy-Le-Long.

LES TORMES PRENNENT DES  
TRANCHES.

Londres, 15. — Un communiqué officiel anglais, publié hier soir, parle de la dernière offensive des troupes anglaises entre la Bassée et Arras. Il est ainsi conçu:

"Hier après-midi, après un bombardement, nous avons attaqué les tranchées ennemies sous le couvert d'un nuage de fumée et de gaz, d'un point situé à environ six cents verges au sud-ouest d'Hulluch, à la redoute Hohenzollern. Nous avons gagné environ mille verges de tranchées juste au sud et à l'ouest d'Hulluch; mais, nous n'avons pu maintenir nos positions en cet endroit par suite du feu de l'ennemi.

"Au sud-ouest de S-Elie, nous avons capturé et conservé la tranchée ennemie, située derrière la route de Vermelles-Hulluch, et l'extrémité sud-ouest des carrières. Nous avons aussi capturé une tranchée du côté nord-ouest de la forêt. Nous avons pris la principale tranchée de la redoute Hohenzollern, mais l'ennemi est encore installé dans deux tranchées de communication, entre la redoute et les carrières."

## —LAPEYERRE EST DECORE.

Paris, 15. — Le vice-amiral Boné de Lapeyrière, qui, il y a quelques jours à sa propre demande, a été relevé du poste de commandant de la flotte anglo-française dans la Méditerranée, a reçu la médaille militaire pour les brillants services qu'il a rendus, et pour avoir assuré la suprématie de la France dans la Méditerranée.

## The Ogilvie Flour Mills Co., Limited

## RAPPORTS ET BILAN

Pour l'année expirée le 31 août, 1915, présentés aux actionnaires, à la 14e assemblée annuelle tenue à Montréal, Qué., le 14 octobre, 1915.

## RAPPORT DES DIRECTEURS.

Le bilan montrant l'actif et le passif de la compagnie, aussi les profits pour l'année, et le transfert à un compte spécial de contingent de la somme de \$1,250,000, vous est soumis.

La somme d'environ \$28,000 a été ajoutée, durant l'année, au Fonds de pension de la compagnie, lequel s'élève maintenant à \$100,000.

Les comptes de la compagnie ont été vérifiés par MM. Creak, Cushing & Hodgson, Comptables licenciés, dont le rapport est présenté avec les présentes. La Ogilvie Flour Company, Limited, a été incorporée durant l'année. C'est une compagnie subsidiaire créée pour faciliter les opérations de la compagnie.

Une nouvelle addition, à l'élevateur terminal de la compagnie, à Fort William, a été construite avec une capacité de 750,000 boisseaux. La compagnie a aujourd'hui une capacité d'emmagasinage de 7,250,000 boisseaux à Fort William et à l'ouest, et de 1,800,000 boisseaux à l'est de Fort William.

Les minoteries de la compagnie, élévateurs et autres propriétés sont en parfait état. On dépense constamment beaucoup pour les maintenir au plus haut degré d'efficacité.

Les dividendes ordinaires ont été payés durant l'année sur le stock privilégié et le stock ordinaire. Le tout respectueusement soumis.

CHAS. R. HOSMER,

Président.

DISCOURS DU VICE-PRESIDENT ET  
DIRECTEUR-GERANT.

M. W. A. Black, vice-président et directeur-gérant, s'adressant aux actionnaires, dit:

"L'état financier qui vous est soumis sera reçu, j'en suis sûr, avec beaucoup de satisfaction. L'année écoulée a été difficile et le marché du blé a subi des fluctuations anormales. Le 1er septembre, 1914, la nouvelle récolte de blé était cotée à \$1.13 1/2 à Fort William. De cette base elle est graduellement mon-

tée à \$1.65, pour réagir à \$1.17%, puis à \$1.04%, et, finalement, à la fin de l'exercice tomber à 87%.

Vers la fin d'avril le gouvernement canadien émettait un arrêté limitant l'exportation de la farine à deux pays seulement, la Grande-Bretagne et la France. En outre les gouvernements anglais et français achetaient de grandes quantités de blé qu'ils revendaient aux minoteries dans ces pays au-dessous des valeurs courantes, ce qui eût pour effet de nous mettre tout à fait en dehors du commerce d'exportation de la farine. Le commerce domestique était aussi à un bas niveau, la population étant réduite et de gros approvisionnements ayant été faits par les consommateurs et les vendeurs en général avant la fin de notre année précédente.

Le concours de circonstances, cependant, a tourné à l'avantage de notre compagnie, le grain que nous avions réservé pour nos exigences normales fut vendu beaucoup plus cher qu'il n'avait coûté. J'ai cru devoir vous expliquer cela, car c'est là une expérience qui pourrait ne pas se répéter. Ce profit n'étant pas ordinaire, nous avons indiqué ce montant séparément dans l'exposé qui vous est soumis.

Je crois devoir attirer l'attention de nos actionnaires sur le fait qu'en outre du moulin à farine nous exploitons des moulins à farine d'avoine à Winnipeg, et des produits de maïs et d'orge à Montréal; nous achetons et vendons du grain de toutes sortes grâce à notre système d'élevateurs dans le Nord-Ouest canadien. Aussi nous possédons et exploitons un grand élévateur terminal, à Fort William, d'une capacité de 2,000,000 de boisseaux, d'où nous tirons une partie considérable de nos profits.

Nous avons eu cette année la plus abondante récolte dont il soit fait mention dans l'histoire du pays et les apparences sont des plus encourageantes pour le commerce.

Notre gouvernement a, récemment, aboli de nombreuses restrictions affectant l'exportation de la farine, du blé, etc., aux pays étrangers, ce qui donne des marchés beaucoup plus étendus.

## BILAN

## ACTIF

|                                                                                    |               |
|------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Argent en caisse et en banque                                                      | \$ 667,820.40 |
| Comptes recevables                                                                 | 335,285.61    |
| Comptes recevables après avoir pourvu aux contingents                              | 1,179,603.03  |
| Stock, en maïs, de blé, farine, farine d'avoine, grains ordinaires, sacs et barils | 694,452.01    |
| Ecurie, matériel, allèges et équipement de bureau                                  | 45,265.90     |
| Placements                                                                         | 224,025.28    |

|                                  |              |
|----------------------------------|--------------|
| Autres actifs                    | 3,146,451.33 |
| Placements pour fonds de pension | 70,386.14    |

|                                                                                                                                                                                                                                  |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Immeubles, pouvoirs hydrauliques et matériel de moulin à Montréal, Winnipeg, Fort William et Medicine Hat; élévateurs dans le Manitoba, l'Alberta et la Saskatchewan; propriétés à S.-Jean, N. B., et à Ottawa, au 31 août, 1914 | \$6,127,609.92 |
| Dépensé durant l'année pour addition à l'élevateur à Fort William, additions à la minoterie à Medicine Hat, élévateur d'intérieur, etc.                                                                                          | 206,291.69     |

|                                                         |              |
|---------------------------------------------------------|--------------|
| Clientèle, marques de fabrique, droits de brevets, etc. | 6,333,901.61 |
|                                                         | 1.00         |

|  |                |
|--|----------------|
|  | \$9,550,440.98 |
|--|----------------|

## PASSIF

|                                                         |               |
|---------------------------------------------------------|---------------|
| Comptes payables                                        | \$ 718,120.58 |
| Prévu pour intérêt sur obligations et dividendes à date | 120,250.30    |

|                                       |                |
|---------------------------------------|----------------|
| Dettes courantes                      | 838,379.58     |
| Fonds de pension des officiers        | 100,000.00     |
| Obligations sur premières hypothèques | 2,350,000.00   |
| Compte du capital:—Stock privilégié   | \$2,000,000.00 |
| Stock ordinaire                       | 2,500,000.00   |

|                                |              |
|--------------------------------|--------------|
| Compte des dépenses imprévues  | 4,500,000.00 |
| Compte des profits et pertes:— | 1,250,000.00 |

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Montant de crédit le 31 août, 1914   | 582,466.46 |
| Profits nets pour l'année, compte de |            |

# LA VIE SPORTIVE

## C'EST DEMAIN L'OUVREURE DE LA REUNION

LA PREMIERE COURSE A LA PISTE MONT-ROYAL SERA DISPUTEE A 2 HEURES PRECISES. — LES TEMPS ACCOMPLIS, HIER, A L'ENTRAINEMENT.

Malgré la pluie d'hier, les turfistes qui ont actuellement des chevaux établis à la piste Mont-Royal ont profité de l'avant-dernier jour à leur disposition pour entraîner leurs chevaux en vue de la réunion qui s'ouvrira demain après-midi, à deux heures précises. Les amateurs sont priés de noter ce changement auquel la direction a dû recourir afin de faire disputer toutes les épreuves à la clarté. Tous les officiers de la réunion sont à Montréal et prêts à assumer les charges importantes qui leur sont confiées par la direction de la piste. Voici les temps accomplis, hier, par les chevaux à l'entraînement :

Col. Fred, 1-2 mille en 53.  
Celebrity, 6 furlongs en 1.20.  
Mansuet, 6 furlongs en 1.23.  
Smiling Maggie, 2 furlongs en 23-3-5.  
Brynavia, 1-2 mille en 55.  
Knight of Pythias, 3 furlongs en 38.  
Commack, 5 furlongs en 1.04.  
Hapsburg II, 6 furlongs en 1.16-1-5.  
Lefaloha, 6 furlongs en 1.20.  
Joe Gattens, 1-2 mille en 50-2-5.  
Galley Slave, 1 mille en 1.50.  
Dangerous March, 1 mille en 1.51.  
Rye Straw, 1-2 mille en 52.  
Voladay Jr., 6 furlongs en 1.23.  
Hazel C., 1-2 mille en 51.  
Blossoming Posy, 1-2 mille en 50.  
Rosemary, 5 furlongs en 1.05.  
Tony Kock, 7 furlongs en 1.31-2-5.  
Curious, 1-2 mille en 52.  
Belfast, 6 furlongs en 1.17-2-5.  
Montréal, 1 mille en 1.45-2-5.  
Little Ep, 3 furlongs en 38.  
Parlor Boy, 1-2 mille en 51-3-5.  
Dixie, 1-2 mille en 51-3-5.  
Hyki, 3 furlongs en 38.  
Mercurius, 1-2 mille en 51.  
Belle Chilton, 6 furlongs en 1.17-3-5.  
Darin, 1 mille en 1.45-3-5.  
Jolly Tar, 6 furlongs en 1.18.  
Puritan Lass, 1 mille en 1.47-3-5.

## LA REUNION DE LAUREL

Voici les résultats des courses d'hier :

1ère course, 6 furlongs :  
1. Eddie F. 107, Cooper, 18.10, 6-0-0.  
2. Dr. Green 104, Farrington, 7.30, 4-6-0.  
3. Good Counsel 112, Byrne, 3.20, Temps, 1.18.  
4. Life Important, Bess Line, Scottish Knight, Costumer, Ataka, School for Scandal ont aussi couru.  
2ème course, 5-1-2 furlongs :  
1. Vignola 103, Lilly, 18.00, 5.80, 3.60.  
2. Jess 110, Burlingame, 7.50, 4.30.  
3. Fuzzy Wuzzy 113, Butwell, 2.60, Temps, 1.03-1-5.  
4. Shrewsbury, Antisepic, Lights Out, Star of the Sea, Miss McGee, Harry, Chance Rockin, Our John, Mr. Bob, Jack Lei ont aussi couru.  
3ème course, 6 furlongs :  
1. Calandria 118, McTaggart, 6-10, 3.40, 4.40.  
2. Superintendent 117, Butwell, 6.20, 4.90.  
3. Lady Barbary 120, Borel, 8.90, Temps, 1.16-1-5.  
4. The Masquerader, Hanson, Socany, Protector, Joe Blair ont aussi couru.  
4ème course, 1-16 mille :  
1. The Finn 123, Davies, 6.90, 3.80.  
2. Distant Shore 125, McTaggart, 3.70, 3.70.  
3. Trial By Jury 126, J. McTaggart, Temps, 1.51, Roy a aussi couru.  
5ème course, 5-1-2 furlongs :  
1. Regina 112, McTaggart, 3.50, 2.60, 2.20.  
2. Anita 112, Cooper, 3.20, 2.40.  
3. Hidden Star 110, Butwell, 2.80, Temps, 1.09-1-5.  
4. Maria, Bonnie Carrie, Moonstone, Miss Puzell ont aussi couru.  
6ème course, 1 mille, 70 verges :  
1. Spearhead 105, McTaggart, 5-80, 3.20, 2.70.  
2. Pardon 104, Cooper, 8.30, 4.30.  
3. Cliff Field 97, McDermott, 8.90, Temps, 1.48-2-5.  
4. Hester, Borgo, Hodge ont aussi couru.

## LES COURSES DU GRAND CIRCUIT

Lexington, Vt., 15. — Ross B. a gagné la course principale de la matinée d'hier.

Voici les résultats des épreuves :  
Classe 2.12, trot, 3 dans 5, \$1,000 :  
Axtien, Harris, 1-1-1.  
Guy Nella, Geers, 2-7-2.  
Ahux Taleb, Loomis, 4-2-6.  
Shippat, Taylor, 3-3-4.  
M. L. J. Murphy, 5-4-3.  
Nancy McGregor, Thomas, 7-5-5.  
Vaster, Ragdale, 4-4-3.  
Temps : 2.07 3-4 ; 2.09 1-2 ; 2.07 1-4.

Classe 2.10, amble, 3 dans 5, \$1,000, (1ère division).  
Hal Mapes, Loomis, 7-4-7-1-2.  
Barlight, Mann, 1-1-3-7-2-1.  
Fred Mack, Glascock, 6-5-1-3-3-1.  
Springmaid, White, 3-2-4-3-3-1.  
Dexter Direct, Egan, 5-6-6-2-1-1.  
Dwight Logan, Valen, 8-7-2-6-1-1-1.

Classe 2.07 3-4, 2 dans 3, \$1,000, (2ème division, non terminée).  
May Direct, Taylor, 2-2-2.  
Patrick M. Valentine, 6-1-1.  
Fern Hal, McPherson, 2-3-3.  
Bessie R., Robinson, 3-4-4.  
Goldie C., Rhodes, 4-5-5.  
Comet, Nicksols, 4-4-4.  
Clara Walker, Cox, 8-8-8.

## UN MAGNIFIQUE PROGRAMME POUR MERCREDI PROCHAIN

DEUX BONS ASSAULTS DE 10 RONDONS SERONT OFFERTS A NOS SPORTSMEN PAR LE CLUB ATHLETIQUE CANADIEN.

Le programme de boxe de mercredi prochain, le 20, au Gymnase du club Athlétique Canadien, sera assurément l'un des meilleurs que cette vaste association a encore organisés depuis longtemps.

Il y aura deux fortes rencontres entre "Young" Jimmy Coffey et Johnny Lore, qui prend beaucoup sur notre public, et entre Johnny Schiff, champion de la côte du Pacifique, qui s'est taillé un beau nom à Montréal, et "Bill" Kramer, de New-York, un boxeur qui a surpris les sportsmen locaux, mercredi dernier, en tenant tête à Johnny Lore, devant l'absence inexplicable de "Matty" Baldwin.

Ces deux batailles vaudront certainement d'être vues par tous nos sportsmen qui se délectent aux brillantes exhibitions. Les quatre hommes sont des pugilistes de valeur, et la venue ici de Jimmy Coffey le jeune, qui a battu des hommes comme Jimmy Duffy, "Kid" Kansas, Sam Robideau, Joe Shugrue, Fred Kay, sera bien vue de tous, et on pourra le juger à l'oeuvre. Un combat antérieur avec Johnny Lore fut déclaré nul, bien que la presse de New-York ait dit que Coffey avait eu un léger avantage sur Lore.

Un assaut de 6 rondes entre les jockeys Wolosonholm et Murphy sera également d'un bon intérêt. Nous reparlerons de ce programme, les jours qui vont suivre.

## A LA PISTE DE LATONIA

Latonia, 15. — Voici les résultats des courses d'hier :

1ère course — 6 furlongs : 1. Col. McNab, 112, Address, 89, 5.60, 4.20 ; 2. Sansynning, 112, Garner, 11.70, 10.20 ; 3. Stephen R., 109, Mott, 8.70, Temps, 1.17.

2ème course — 6 furlongs : 1. Nobleman, 114, Hanover, 7.10, 4.40, 2.90 ; 2. Zin Del, 107, Judy, 12.70, 6.60 ; 3. Enquella, 114, Henry, 4.20, Temps, 1.15-2-5.

3ème course — 1 mille et 70 verges : 1. Hanoveria, 105, Mott, 4.90, 2.50 ; 2. Finabell, 103, Martin, 2.60 ; 3. Grumpy, 102, Lapaille, Temps, 1.45-4-5.

4ème course — 6 furlongs : 1. Converse, 106, Robinson, 3.30, 2.20, 2.10 ; 2. Dr. Carmen, 102, Vandusen, 2.40, 2.30 ; 3. Commonada, 102, Mott, 2.80, Temps, 1.13-2-5.

5ème course — 5-1-2 furlongs : 1. Mary H., 104, Lapaille, 4.30, 2.80 ; 2. Blue Cap, 106, Geny, 5.10, 3.50 ; 3. Little Bigger, 103, Guy, 5.20, Temps, 1.09-1-5.

6ème course — 1 mille et 70 verges : 1. St. Charles, 107, Robinson, 66.70, 26.70, 9.50 ; 2. White Crown, 99, Lapaille, 17.40, 6.80 ; 3. Commaretta, 99, Hunt, 2.90, Temps, 1.47-4-5.

7ème course — 1-16 mille : 1. Transil, 112, Small, 3.60, 3.40 ; 2. Anyport, 109, Stirling, 6.80, 3.40 ; 3. Rene, 104, Lapaille, 2.90, Temps, 2.03-1-5.

8ème course — 1-16 mille : 1. Flying Feet, J. W. Oshea ont aussi couru.

9ème course — 1-16 mille : 1. Flying Feet, J. W. Oshea ont aussi couru.

## LA LIGUE DE RUGBY SPALDING

L'assemblée d'organisation de la ligue de Rugby Spalding a eu lieu, samedi après-midi, au No 371, ouest, rue Sainte-Catherine. Trois clubs furent admis dans la ligue. Il fut décidé que la première partie de la saison sera jouée samedi après-midi, entre les All-Montreal et les Aleris.

L'élection des officiers a donné les résultats suivants :  
Patron honoraire — J. W. Spalding.  
Président honoraire — Clarry Mackernow.

Trésorier honoraire — T. Wall.  
Président — Champlain Provencher.  
Vice-président — Wood.  
Secrétaire — E. Shepherd.

Voici l'échelle des parties :  
Oct. 16 — All-Montreal vs Aleris.  
Oct. 23 — Aleris vs Red Wing.  
Oct. 30 — Red Wing vs All-Montreal.  
Nov. 6 — Aleris vs All-Montreal.  
Nov. 13 — All-Montreal vs Red Wing.  
Nov. 20 — Red Wing vs Aleris.

Toutes les parties seront jouées sur la Ferme Fletcher.

## IL AMBITIONNE DE VAINCRE ED. FABRE

Hamilton, 15. — Le coureur à pied Corkery qui gagna la dernière course du Herald de cette ville, est si enthousiasmé de son succès qu'il a déjà décidé de prendre part une fois de plus au Marathon de Boston.

Il a déjà participé plusieurs fois à cette épreuve classique sans chances de succès, mais le temps qu'il a établi dans la dernière course du Herald lui donne confiance qu'il pourra triompher la prochaine fois contre tout le champ qui lui sera opposé. Sa seule ambition est de vaincre Fabre, le fameux coureur canadien-français.

## QUI TRIOMPHERA DUCHESNIL OU RICK PAQUETTE?

UNE EXTREME RIVALITE EXISTE ENTRE LES PARTISANS DE CES DEUX LANCEURS. — DEUX LIGUES INTERESSANTES POUR DIMANCHE, AU PARC DE LORIMIER.

Les parties de dimanche, au parc de Lorimier, seront de toute beauté. La rencontre entre Arthur Duchesnil, qui lancera pour les Mascottes, et "Rick" Paquette, pour les Strachans, sera un spectacle digne d'une partie des grandes ligues.

Les amateurs sont fort embarrassés dans le moment ; on se demande de part et d'autre lequel des deux est supérieur. Les uns opinent que "Duke" l'emporte, et son séjour dans les ligues majeures avec les clubs Rochester de l'Internationale, les New-York Giants, les Boston Braves, et Seranton, champion de la ligue de la Nouvelle-Angleterre, fait rallier de son côté un bon nombre de connaisseurs, qui soutiennent qu'il n'a pas d'égal comme lanceur dans la province de Québec. Il en est même qui opinent qu'il vaut Dubuc, le fameux lanceur des Detroits. Une rencontre entre Duchesnil et Dubuc serait, pour des milliers d'amateurs, un spectacle passionnant.

Il en est qui croient que "Rick" Paquette est aussi bon lanceur que Duchesnil et que s'il a moins de nom, c'est parce que Paquette n'a jamais laissé la province, mais qu'il n'en est pas moins fort pour tout cela. Aussi, croient-ils que les chances de "Rick" sont excellentes pour dimanche, et sont-ils prêts à parier que Paquette l'emportera sur Duchesnil.

On le voit, grande est la rivalité entre les deux meilleurs lanceurs peut-être que la province de Québec ait eus jusqu'à présent, et cette rivalité amènera au parc de Lorimier, dimanche, des milliers de partisans des deux favoris. Duchesnil a fait des exploits extrêmement brillants, mais Paquette n'en est pas à ses premiers faits d'armes, et si les Strachans sont arrivés champions de la ligue de la Cité, cette année, ils le doivent en grande partie au superbe travail de "Rick" Paquette.

Somme toute, leur rencontre, après-demain, sera la coqueluche de tout Montréal. Ce sera à n'en pas douter une lutte de Titans, dont sortira vainqueur le meilleur des deux.

Comme lever du rideau, on assistera à un match de toute beauté entre les Bourdeaux et les All-Stars, les mêmes qui ont battu les Saint-Jérôme, il y a 15 jours. Généreux lancera pour les Bourdeaux et Fraser officiera pour les Elites. On assure qu'il viendront 500 personnes de Bourdeaux, Saulx-les-Roches, Ahuntsic, Saint-Laurent, Cartierville, tant est grande la rivalité entre les clubs de la campagne et de la ville. La partie sera jouée à 1.30 p. m. précise, et on calcule que 3,000 personnes seront au parc de Lorimier, après-demain.

## LA PROCHAINE SAISON DE COURSES A MONTREAL

Quoique les dates, pour les différents clubs affiliés à la Canadian Racing Association, ne seront pas décidées avant le 1er janvier prochain, il est certain que la prochaine saison de courses s'ouvrira plus tôt et se terminera à peu près en même temps que cette année.

La saison s'ouvrira, comme par le passé, à Woodbine, Toronto, sous les auspices du Jockey Club, Ontario.

L'an prochain, le système du pari mutuel sera adopté sur toutes les pistes de la C. R. A.

Voici les dates probables des clubs de l'Association pour la saison 1916 :

Woodbine, Toronto, du 20 au 27 mai (7 jours) Mutuel.

Dorval, Montréal, du 29 mai au 5 juin (7 jours) Mutuel.

Blue Bonnets, Montréal, du 6 au 13 juin (7 jours) Mutuel.

Parc Connaught, Ottawa, du 14 au 21 juin (7 jours) Mutuel.

Hamilton, du 24 juin au 1er juillet (7 jours) Mutuel.

Fort Erie, du 3 au 10 juillet (7 jours) Mutuel.

Windsor, du 15 au 22 juillet, (7 jours) Mutuel.

Hamilton, du 24 au 31 juillet, (7 jours) Mutuel.

Fort Erie, du 1 au 8 août, (7 jours) Mutuel.

Windsor, du 12 au 19 août, (7 jours) Mutuel.

Parc Connaught, Ottawa, du 21 au 28 août, (7 jours) Mutuel.

Blue Bonnets, Montréal, du 30 août au 6 septembre (7 jours) Mutuel.

Dorval, Montréal, du 7 au 14 septembre (7 jours) Mutuel.

Woodbine, Toronto, du 16 au 23 septembre (7 jours) Mutuel.

## LA LIGUE NATIONALE DE QUILLES

LE VIGER SURPRENDRA SES PARTISANS.

IL TRIOMPHE DU ROYAL PAR LA MARGE DE 39 POINTS.

Le Viger a causé une grande surprise à ses partisans même les plus enthousiastes en triomphant du Royal par 39 points de majorité.

Le capitaine R. Laforte, du Viger, a déclaré après la partie : "Qu'il ne pensait jamais triompher du Royal, parce qu'il reconnaît que celui-ci est le meilleur club de la ligue."

Il est facile à voir que le capitaine du Viger a raison car le Royal, le 4 octobre dernier, a obtenu un total de plus de 1,800, tandis que lundi dernier il atteignait à peine 1,500. On voit que le Royal n'est pas démoralisé par cette défaite car son capitaine, après la partie, a offert au Viger de jouer pour un enjeu. Ce défi n'est pas encore relevé.

Résultats détaillés :

VIGER.  
H. Boissonnault, 148 ..... 148  
A. Gagné, ..... 162 143-305  
A. Gagnon, ..... 199 199-588  
R. Laforte, cap., 183 192 208-585

Moyenne : 542.

ROYAL.  
L. Lapointe, ..... 153 167 184-504  
H. Bastien, ..... 157 187 175-519  
J. B. Desrochers, cap., ..... 193 174 197-564

Moyenne : 529.

Majorité pour Viger : 39.

Juge : F. Racette.

Dans la deuxième partie le Canadien remporta sa première victoire en battant le National par 133 points. Le capitaine, retenu dans sa chambre par la maladie, fut remplacé par R. Robert qui dirigea son équipe à la victoire.

R. Robert a fait une partie simple de 246 établissant un record pour la saison 1915-16.

Le National promet des surprises pour le 18 courant alors qu'il ira rencontrer le Viger.

Résultats détaillés :

NATIONAL.  
F. Racette, ..... 81 ..... 81  
Emile Paré, ..... 124 108 125-357  
R. Desrochers, ..... 213 167 167-547  
E. Maheu, cap., ..... 119 129-248

Moyenne : 411.

CANADIEN.

J. Aubin, ..... 122 131 111-364  
A. S. Laurent, ..... 142 118 128-388  
R. Robert, ..... 177 246 191-614

Moyenne : 455-1.

Majorité pour Canadien : 133.

Juge : J. B. Desrochers.

POSITION DES CLUBS.

Viger, ..... 2 ..... 0 ..... 3369  
Royal, ..... 1 ..... 1 ..... 3423  
Canadien, ..... 1 ..... 1 ..... 3029  
National, ..... 0 ..... 2 ..... 2715

PROCHAINES PARTIES.

8.30 National vs Viger.

10.00 Royal vs Canadien.

## L'ENREGISTREMENT DES JOUEURS DE LA M. B. A.

Aujourd'hui est le dernier jour pour l'enregistrement des joueurs de la classe "A", de la Montréal Bowling Association, qui participeront aux joutes de la prochaine saison, dont l'inauguration se fera le 25 de ce mois. Tous les clubs ont pratiquement fait parvenir la liste de leurs joueurs car la plupart ont à la pratique depuis plus de deux semaines.

Les clubs des classes "B" et "C" ont jusqu'au 16 et 17 octobre respectivement pour enregistrer leurs équipiers, car leur saison s'ouvrira le 26 et le 27 courant.

Il est fort probable que le comité exécutif, à sa réunion de lundi soir prochain, à la M.A.A.A., sera appelé à considérer la demande d'admission du club Tipperary dans la classe "A", et quoique la date pour la clôture des entrées soit passée, il est probable que cette équipe sera admise.

## CETTE JOUTE SERA REPRISE DIMANCHE

Comme il a été annoncé déjà, c'est dimanche prochain que les clubs McTaggart et Farhaner reprendront leur partie nulle de dimanche reprise à Itherville. Leclair, de Baltimore Fédéral, et Clément se livreront de nouveau un grand duel et tous deux sont confiants de remporter une victoire éclatante.

Le départ se fera à 9 h., à la gare Windsor.

## LA SAINTE-THERESE AU SEMINAIRE

Sainte-Thérèse, 15. — Le club de ball au camp Le Sainte-Thérèse A. A. ira, comme par le passé, rencontrer la puissante équipe du séminaire, sur son terrain, dimanche prochain, le 17. Le Sainte-Thérèse se propose de racheter ses nombreuses défaites du passé par une éclatante victoire. Tous les admirateurs de balle au camp sont donc priés de se rendre en foule à cette partie qui promet d'être très intéressante. La partie commencera vers une heure.

## HYPOCRISIE ALLEMANDE

Berlin, 15. — Le "Lokal Anzeiger" salue aujourd'hui l'entrée en scène de la Bulgarie comme allié de l'Allemagne. Les Bulgares, dit ce journal, seraient restés neutres et paisibles, mais la guerre leur a été imposée par l'Allemagne, les Serbes ayant traversé la frontière bulgare sans déclaration de guerre préalable. La Bulgarie est donc justifiée dans son attitude. Notre nouvelle alliée combattra avec nous et vaincra avec nous.

## CHAPEAUX WOLTHAUSEN \$2.50

FABRIQUES AU CANADA



Modèle ALBERT 1er

vendu par

R. & A. MASSE

LES CHAPELIERES EXCLUSIFS

255 Est, Sainte-Catherine, Près de la rue Saint-Denis.

## COMMERCES ET FINANCE

### L'OGILVIE FLOUR MILLS

CETTE COMPAGNIE PRESENTE A SES ACTIONNAIRES, POUR L'EXERCICE ECOULE LE 31 AOUT DERNIER, UN RAPPORT FINANCIER ON NE PEUT PLUS SATISFAISANT.

### LA MATINEE A LA BOURSE

REMARQUABLEMENT ACTIVE ET LA COTE CONTINUE SA MARCHE EN AVANT.

Très active séance, ce matin, à la Bourse de Montréal. Le "Quebec Railway" — apparemment sur un fort mouvement d'agiotage, favorisé par des rumeurs que les négociations, au sujet de l'adoption en tutelle d'une partie du réseau de la Compagnie, par le gouvernement canadien, sont sur le point d'aboutir — le "Quebec Railway" a dominé le marché officiel des valeurs mobilières, avec des cours qui, tout en étant ascensionnels, ne laissent pas de témoigner de beaucoup d'hésitation. Cette valeur, qui terminait hier à 13-1-2, débutait ce matin à 15 pour toucher, sans osciller beaucoup, 16-1-2.

Le "Dom. Bridge" vient au deuxième rang des stocks animés, ouvrant à 179-1-8, contre 175-1-2 en fermeture d'hier, enregistrant une avance maximum de 5 points et demi, à 181, pour rétrograder à 179. On a pareillement noté une activité fébrile des valeurs de gaz et d'électricité. Parmi celles-ci, signalaient d'abord le "Shawinigan", abondamment pratiqué aux cours progressifs de 135 et 136, en fin de séance. Le "Power" a également été fréquemment coté, gagnant trois points en cours de séance, passant de 224 à 227. L'"Ottawa Power" a continué ce matin son avance d'hier, avançant de 227 à 230, tandis que le "Steele of Canada" 34, d'autre part, le "Canada Car" se fixe à 107-3-4. Le "Détroit" se traite à des cours voisins de 64.

Par suite de la publication du rapport financier de la Compagnie, le titre "Ogilvie" a esquissé un mouvement en avant, atteignant 144, mais revenant bientôt à 141-7-8. Le "Scotia" est à 86-1-2, tandis que le "Steel of Canada" 34, d'autre part, le "Canada Car" se fixe à 107-3-4. Le "Détroit" se traite à des cours voisins de 64.

Le conseil d'administration a été réuni de la façon ci-après : MM. C. R. Hosmer, W. A. Black, sir Montagu Allan, H. S. Holt, Charles Chaput, George E. Drummond, Shirley Ogilvie, Charles D. Gordon, tous de Montréal, et A. M. Nanton, de Winnipeg. Le bureau est, comme auparavant, constitué : C. R. Hosmer, président ; W. A. Black, vice-président et directeur-gérant ; G. A. Morris, secrétaire, et S. A. McMurtry, trésorier.

D'appréciables augmentations ont été accusées par les compensations des villes de Montréal et Winnipeg, pour la huitième terminée hier ; tel est la note saillante des rapports reçus jusqu'à maintenant. Le tableau ci-après donne les compensations des principaux centres du pays ainsi que l'écart ressortant d'une comparaison avec les chiffres de la période correspondante de l'année 1914 :

1915 Ecart 1914  
Montréal, ..... 851,784,575 + 89,423,583  
Toronto, ..... 32,697,178 + 1,740,923  
Winnipeg, ..... 43,453,023 + 10,473,935  
Ottawa, ..... 3,526,798 + 81,434  
Halifax, ..... 1,820,493 — 482,521  
London, ..... 1,565,672 — 498,477

Il faut lire la chronique économique du NATIONALISTE, si vous voulez connaître les ressources matérielles de votre pays.

**DOMINION COAL COMPANY**  
Charbon allumette, à la pelle, à la main, à la machine, à la vapeur, à la gaz.  
BUREAU GENERAL DES VENTES  
112 Rue Saint-Jacques, Montréal

La seconde période de la journée a gardé la même allure. Toutefois, les cours ont continué de se raffermir. La journée initiale des chemins de fer a fait place à une reprise d'un point du Reading, du Lehigh Valley, du Pacifique Canadien et de l'Erie. Les obligations ont été fortes.

Londres, 15. — Les disponibilités quotidiennes ont été abondantes et les taux d'escompte ont été satisfaisants, aujourd'hui.

Le Stock Exchange n'a été que modérément actif. Les valeurs américaines ont été lourdes, durant l'avant-midi, mais se sont raffermies, par la suite. La clôture s'est effectuée dans la fermeté.

Paris, 15. — Les affaires ont été animées, à la Bourse, aujourd'hui. La Rente s'est inscrite à 63 fr. 50, au

## NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

## LES PLANS DE LA BULGARIE

ILS ONT, DIT-ON, ETE PREPARES PAR L'ETAT-MAJOR ALLEMAND ET DIFFERENT ENTIEREMENT DU PLAN AUTRICHIEN, QUI COMPORTAIT L'ASSAUT PAR L'OUEST.

Londres, 15.—Une dépêche de Nish au "Daily Telegraph" dit que le plan d'attaque de la Serbie a été préparé par l'état-major allemand, et diffère radicalement du plan autrichien de l'année dernière, qui comportait l'assaut de la Serbie par l'ouest.

En vertu du nouveau plan, les Austro-Allemands ont commencé à occuper la tête de la ligne de chemin de fer de Belgrade à Nish et la vallée de la Morava, employant le système des attaques de front et sacrifiant des dizaines de milliers d'hommes pour épargner du temps et pénétrer à fond en Serbie. Comme le succès de cette entreprise dépendait dans une large mesure de la coopération de la Bulgarie, on a attendu pour entrer en campagne la mobilisation bulgare, qui a obligé la Serbie à enlever des troupes nombreuses pour se protéger d'une attaque soudaine de ce côté. Le point le plus dangereux de la situation, cependant, c'est la présence, à la frontière serbo-bulgare, de troupes turques sous commandement allemand. La nouvelle du débarquement de troupes alliées à Salonique a causé le plus grand enthousiasme à Nish, où l'on se prépare à leur faire une chaleureuse réception.

Les rapports de l'état-major serbe disent que les premiers engagements ont été très sanglants et que les Allemands ont perdu un grand nombre d'hommes. Les rives de la Save sont couvertes de morts.

M. Vintrovitch, sous-secrétaire de la Guerre, a déclaré, dans une entrevue, que l'arrivée de ces troupes alliées au front serbe peut amener le point tournant des opérations. L'Angleterre et la France, dit-il, savent l'importance vitale du territoire serbe pour les deux parties belligérantes. Ce n'est que par la Serbie que la Russie peut communiquer avec l'Ouest et par la Serbie seulement l'Allemagne peut atteindre la Turquie afin que son front ne soit pas interrompu de Bagdad à Ostende. L'Allemagne ne peut envahir l'Egypte ou les Indes qu'après avoir écrasé la Serbie, ce qui lui permettrait de retirer des troupes fraîches de la Turquie. De plus, la Bulgarie et la Serbie sont de riches greniers dont l'Allemagne a besoin, et les mines de cuivre de la Serbie peuvent fournir un métal précieux. En renforçant le front serbe, à l'est, les Alliés peuvent contraindre tous les plans allemands, enlever à l'Allemagne son dernier atout et hâter considérablement la victoire finale.

## BULLETIN DE CONSTANTINOPLE

LES TURCS DISENT AVOIR ENFLAMME DE LOURDES PERTES AUX ALLIES ET AVOIR ABATU UN AVION.

Constantinople, 15, via Londres. — Le ministère de la guerre turc a publié, hier soir, le communiqué officiel suivant :

"Près d'Anafarta, nous avons infligé de lourdes pertes à l'ennemi avec des bombes. Notre feu a endommagé un avion ennemi, qui est tombé à l'est de Tuzlogol, et que notre artillerie a finalement détruit."

"Notre artillerie a détruit une position d'artillerie de l'ennemi près d'Arı Burnu."

"Notre détachement d'observation près de Sedat Bahr, a infligé de lourdes pertes à l'ennemi, après une attaque par surprise avec des grenades à main, mardi soir. Une mine a fait explosion détruisant une partie considérable de ses tranchées."

## SIR WILFRID DE RETOUR AU TRAVAIL

Ottawa, 15. — Sir Wilfrid Laurier, en convalescence chez lui depuis plusieurs semaines après une opération dentaire à l'hôpital de la rue Water, a repris, aujourd'hui, son travail habituel à son bureau. Il a rendu une courte visite à Sir Robert Borden. Il se propose d'aller sous peu prendre un repos dans le sud.

## LA GRECE COOPERE AVEC LES ALLIES

Milan, 14, via Paris, 15. — Le gouvernement grec coopère avec la Quadruple Entente en gardant son armée mobilisée et par cela seul prévient une attaque bulgare contre la base d'opérations du corps expéditionnaire. Une dépêche d'Athènes au "Corriere della Sera" porte qu'en retour de cette aide, l'Entente fournira à la Grèce des fonds pour maintenir ses armements et que la Banque Nationale hellénique a reçu \$6,000,000 de Londres et de Paris.

## LA TRAHISON BULGARE SERA DENONCEE

Paris, 15. — L'intervention de la Russie dans les Balkans sera probablement précédée de la publication d'un manifeste de l'empereur Nicolas en sa qualité de protecteur en chef des slaves, dénonçant l'acte de la Bulgarie comme une trahison. Après ce manifeste, la Russie attaquera immédiatement.

## UNE ROUTE DE VELOURS

C'EST AINSI QU'UN VOYAGEUR DU NORD-CANADIEN DESIGNÉ LA LIGUE DU NOUVEAU TRANSCONTINENTAL. — NOTES SUR LE PAYS TRAVERSE. — SPLENDEUR PANORAMA.

(De la Canadian Press)

Port Arthur, 15 octobre. — Il est de toute nécessité que le peuple canadien, spécialement de la partie Est, sache qu'il existe un véritable royaume au nord du lac Supérieur, dans les régions que traverse maintenant le chemin de fer du Nord-Canadien. Dans le nord de l'Ontario, il y a des sources de richesses et la ligne oblique vers l'ouest, à travers une région de bois de pulpe, est une route qui mène à la prospérité.

En quittant Capreol, le point de jonction des lignes de Toronto et de Montréal, le Nord-Canadien court d'abord dans la direction nord, à travers une riche région minière qui contient de vastes gisements de fer et de nickel. Cinq cents milles de pays sont ainsi traversés et la ligne oblique vers l'ouest, à travers une région de bois de pulpe, est une route qui mène à la prospérité. Le premier embranchement de la nouvelle ligne, pourvu de tout l'appareillage ordinaire de chemins de fer, est situé au confluent de trois rivières, dans une région de bois de pulpe : ce sera un centre industriel quand la contrée aura été défrichée, et un bon marché agricole quand le sol aura été livré à la culture.

Pendant 75 milles, la ligne traverse de bonnes terres d'élevage : après quoi, le pays comporte surtout du bois de pulpe et du bois de construction, avec ça et là des terrains propres à l'agriculture de différentes natures de sol. A Jellico, à 150 milles à l'est de Port Arthur, on voit tout de suite un grand trafic pour les grains d'hiver qui profitera d'un grand système transcontinental. Le lac Nipigon est atteint à Bay Orient, qui sera le centre d'une région bien connue de tous les hommes de sport pour ses pêcheries sans rivales. C'est probablement la région la plus pittoresque des Montagnes Rocheuses : des roches salitiques qui s'élèvent à des centaines de pieds au-dessus de l'eau sont en toute saison d'un merveilleux aspect pictural. Peu après avoir quitté Nipigon, on aperçoit le lac Supérieur à différents intervalles jusqu'à Port Arthur. Dans sa description du voyage, le Dr Godfrey l'appelle "la route de velours".

## VENDEURS D'OPIUM A L'AMENDE

Pour avoir tenu un dépôt d'opium sur la rue Lagacière et en avoir vendu, un Chinois Wy Young, a été condamné à \$800 et les frais, ou 6 mois de prison, par le recorder Semple. Un autre Céleste avait déboursé \$200 et les frais pour la même accusation.

## UN GESTE DU DUC D'ORLEANS

IL DEMANDE A FERDINAND DE BULGARIE DE REPREDRE LES INSIGNES DES ORDRES BULGARES QU'IL LUI A CONFERES.

Paris, 15. — Le duc d'Orléans a adressé une lettre au roi Ferdinand de Bulgarie, il y a plusieurs jours, priant ce monarque de reprendre les insignes des ordres bulgares qui lui ont été conférés, mais cette lettre ne devait être publiée que le jour où la Bulgarie entrerait en guerre. Dans sa communication le duc dit : "L'attitude que Votre Majesté a jugé à propos de prendre dans la guerre actuelle contraire à votre politique passée me force au triste devoir de prier Votre Majesté de reprendre les insignes des ordres bulgares dont Votre Majesté m'a investi, d'abord à la mort de votre vénérable mère et secondement quand Votre Majesté se trouvait à Paris pour prouver combien la Bulgarie devait à la France."

"Je dis à Votre Majesté de reprendre ces insignes parce que je suis hélas bien incapable de les lui envoyer, mais Votre Majesté n'a qu'à demander à son allié qui occupe mon château en Belgique depuis plus d'un an et pour qui j'en suis sûr mon coffre-fort n'a plus de secret. Je l'autorise à remettre à Votre Majesté les insignes que je ne puis plus porter."

"Votre Majesté comprendra que je suis obligé de prévenir Votre Majesté que le jour où elle prendra les armes contre mon pays, la France, je serai obligé de radier son nom sur la liste des chevaliers du Saint-Esprit. Je ne demande pas à Votre Majesté de me rendre les insignes, je tiens, au contraire, à ce que ces souvenirs de la France trahie reviennent de perpétuels remords."

Une lettre que le duc a écrite à l'empereur François-Joseph, au début de la guerre, a aussi été publiée. Dans cette dernière, il demande au souverain d'Autriche-Hongrie de reprendre les insignes de l'ordre de la Toison d'Or et il fait allusion à son mariage avec l'archiduchesse Marie-Dorothée d'Autriche qu'il appelle "le malheur de sa vie."

## EVASION DE SIX TEUTONS

DES OFFICIERS DU "KRONPRINZ WILHELM", INTERNES AUX ETATS-UNIS, FUENT A BORD D'UN YACHT A VOILE

Norfolk, 14. — Après une recherche attentive on a annoncé aujourd'hui — et cette nouvelle comme on peut se l'imaginer a fait sensation — que six officiers du "Kronprinz Wilhelm", à qui on avait donné un congé de 24 heures, sont disparus avec un yacht à voile qu'ils avaient acheté récemment.

La seule nouvelle qu'on a de cette fugue, c'est un rapport non confirmé venant de Cape Hatteras, signalant le passage de "l'Eclipse", le voilier sur lequel les jeunes officiers ont pris passage.

Une enquête a révélé qu'ils ont acquis ce voilier il y a quelques temps et l'ont payé \$1,600, dans le but de faire des excursions de plaisir dans la baie. Les marins expérimentés prétendent qu'il est impossible d'entreprendre la traversée de l'Atlantique avec cette coque de noix qui possède, il est vrai, un petit moteur à essence. Mais celui-ci est à peu près inutile puisqu'il est impossible de mettre à bord suffisamment d'essence pour la traversée, de même qu'il serait impossible d'emmagasiner des provisions suffisantes.

On a donné l'alarme tout le long de la côte, prévenant les officiers du revenu de mer et les jeunes gens en état d'arrestation s'ils pouvaient les appréhender.

## Les enfants en raffolent ne leur en refusez pas

Les dentistes affirment que cela aide la dentition et affermit les gencives. Les médecins déclarent que cela aide la digestion et favorise l'appétit.

Donnez à vos "moutards" autant de "Wrigley's" qu'ils désirent. Faites-en usage, vous-même, régulièrement. Gardez-en toujours à portée de votre main.

Une bénédiction pour les fumeurs — cela rafraîchit la bouche et la gorge. Il donne au cigare suivant ou à la pipe subséquente un goût exquis.

Chaque paquet est scellé à la cire. Le fumet ainsi que le goût sont conservés jusqu'à ce qu'il vous arrive.

Deux délicieuses saveurs.

Une bonne fée "Spear" vivant dans une botte, Pour tous les jeunes elle portait plein sa hotte, Du WRIGLEY'S délicieux pour tous les heureux, Pour une somme minime, les rendit joyeux.

Ecrivez pour vous procurer : "WRIGLEY'S MOTHER GOOSE", brochure gracieuse contenant 28 pages de vignettes et rimes en couleurs.

Wm Wrigley Jr Co., Limited. Edifice Wrigley, Toronto.

FAUTE AU CANADA

## LES BULGARES SONT SANS ENTHOUSIASME

LA MOBILISATION S'EST EFFECTUEE SANS ENTHOUSIASME. — DES CENTAINES D'OFFICIERS TEUTONS SERVENT DE SERGENTS RECRUTEURS. — UNE REVOLUTION PROCHAINE.

Paris, 15. — M. A. de Panafieu, ministre français à Sofia, a déclaré au correspondant du "Journal" à Paris, que la retraite des Russes savamment exploitée par les agents teutons est la cause immédiate qui a tourné les Bulgares, un peuple pratique à l'extrême, contre les Alliés. L'événement a coïncidé avec la visite du duc de Mecklenbourg qui a trouvé un homme docile dans le roi Ferdinand, dont la foi en la victoire de l'Allemagne est aveugle. La victoire de la Champagne est survenue trop tard pour rétablir l'équilibre de la balance. Le peuple bulgare n'entend rien aux calculs de la diplomatie. Il ne voit qu'une chose, la conquête de la Macédoine. Certes, si le drapeau russe faisait son apparition à Varna ou à Burgas, cette vue pourrait éveiller des souvenirs au fond de son âme, mais l'intérêt à la préséance sur le sentiment.

La mobilisation fut triste, bien différente de l'héroïque enthousiasme d'octobre 1912. Des centaines d'officiers teutons servent de sergents instructeurs dans l'armée bulgare. Des Allemands revêtus de l'uniforme bulgare ont organisé la défense de Dedegatch et des ports de la mer Noire, et ont installé des batteries et des canons à axe incliné à Sofia.

Il serait prématuré d'exprimer une opinion sur la possibilité d'une révolution d'ici à au moins un mois. Les Bulgares s'embarquent dans une aventure périlleuse, sans joie. Chose incontestable, ils découvriront qu'on les a trompés s'ils cherchent et châtieront les coupables. La rupture des relations diplomatiques a stupéfié les

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LE GRAND TRONC PACIFIQUE LA ROUTE IDEALE POUR L'ALASKA ET LE YUKON

La nouvelle route pittoresque pour la côte du Pacifique à travers les splendides Rocheuses Canadiennes et la partie centrale de la Colombie anglaise, raccourcit à Prince Rupert, C.A., avec les somptueuses navires du Grand Tronc Pacifique pour les endroits sur la côte du Pacifique, Vancouver, Victoria et Seattle, à travers la "Norvège de l'Amérique".

Bureau on Villes 122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tél. Main 6600

Hotel Windsor "Uptown 1147 Gare Beauport" "Main 8028

## CANADIAN PACIFIC

OTTAWA

Via la Ligne Centre

La gare Windsor à 8.30 a.m., 10.30 a.m., 1.45 p.m., 3.45 p.m., 8.45 p.m., 10.15 p.m.

Diner sur le 10.15 p.m.

Wagons-palais-observatoires-buffet aux autres trains.

VIA LA RIVE NORD

La Place Viger à 8.00 a.m., 5.55 p.m.

Tous les jours. Tous les jours exc. le dimanche, 8.12 dimanche seulement.

GRANDS DES BILLETTS

Hotel Windsor, Gare Place Viger et de la Rue Windsor.

Province de Québec, district de Montréal, Cour Supérieure, No 2087: Dame Albina Denis, épouse commune de biens de Hugues Leduc, manufacturier, de Montréal, dit district, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs ledit Hugues Leduc, défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée ce jour en cette cause. Montréal, 13 octobre 1915. Besette et Dugas, avocats de la demanderesse.

Bulgares. Même quand nous allons chercher nos passe-ports, personne à Sofia ne croyait à notre départ. On nous traitait avec la plus grande cordialité et notre voyage à Dedegatch s'effectuait sans incident."

qu'un jouera un tour.

—Oh! bien que sceptique, je me tiens sur mes gardes.

La prophétie du vice-amiral se réalisa très vite, trop vite. Un matin, le capitaine Manneret entra bouleversé près de son chef.

—On m'a volé les plans du nouveau récepteur de télégraphie sans fil, bégaya-t-il, en s'effondrant sur une chaise.

Le préfet maritime eut une exclamation peu parlementaire.

—Toujours les vols, alors. Mais comment aviez-vous ce document?

—Je devais le remettre aujourd'hui au lieutenant de Villebret, qui part incessamment en Corse étudier sur place l'appareil.

Le vice-amiral agita les bras nerveusement.

—Le plan n'était donc pas en fermé?

—Si, amiral, dans le tiroir à secret du coffre-fort.

—Et les plantons, les officiers de service?

—Nul n'a rien vu; le coffre-fort refermé, rien n'était dérangé dans la pièce, mais le tiroir était vide, par bonheur, il ne contenait pas d'autres plans. Celui-là est presque incompressible pour qui n'a pas vu l'appareil et...

L'amiral interrompit l'optimiste

## CANADIAN NORTHERN

Allez à QUEBEC

VIA LE CANADIAN NORTHERN

ROUTE PITTORESQUE LE JOUR

Train 9.30 a.m. tous les jours excepté le dimanche. Wagon-palais-buffet.

TRAIN DE NUIT CONFORTABLE

11.30 p.m. tous les jours. Wagons-lits ordinaires.

OU CHASSER

HUBERDEAU — LAC EDOUARD — LA TUQUE

Demandez nos brochures.

Pour billets et autres renseignements s'adresser au Bureau de billets de la ville, 220 rue St-Jacques, Montréal, tél. Main 6570, ou à l'agent des billets à la gare de la rue St-Catherine Est, tél. Lasalle 141.

## CHAUSURES D'AUTOMNE

CHAUDS ET CONFORTABLES

pour Hommes, Dames et Enfants, à des prix très avantageux et défiant toute concurrence.

A. S. LAVALLEE

LE PLUS GRAND FOURNISSEUR DES COMMUNAUTES RELIGIEUSES

97 à 101 BOULEVARD S.-LAURENT

Tél. Est 1846.

Compagnie de Tabac Excel, Limitée.

Avis est donné au public, que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 20 octobre 1915, constituant en corporation MM. Samuel Arthur Pagani, imprimeur; Edgar Contant, propriétaire; Arthur Desy, opérateur; Hubert Desormiers, contremaître; Raoul Jubinville, contremaître, de Montréal, dans les buts suivants :

Faire le commerce d'importation, exportation, fabrication, achat et vente de tabac et des produits dérivés du tabac, sous toutes ses formes, et aussi de tous articles et effets communément employés en rapport avec le dit commerce ;

Conduire une entreprise de commerçants généraux et manufacturiers d'effets, denrées, marchandises et accessoires dont on peut trafiquer à l'avantage de la compagnie en rapport avec le dit commerce ;

Acquiescer par achat, louage ou autrement, et à l'occasion vendre, louer ou autrement

la voiture.

—Je le voyais si impatiente, répondit sa mère.

Elle souriait, voulant être gaie pour éviter aux jeunes filles, à Anne-Marie surtout, vite inquiète à son sujet, le soupçon de ses tortures, dans la perspective de cette soirée en face de Georges Altens.

Par bonheur, les questions des jeunes filles, leurs réflexions joyeuses sur des distractions, les préoccupations et, jusqu'à Saint-Mandrier, rien ne vint raviver ses pensées douloureuses; l'air très pur dans la chaleur du jour calmait insensiblement son front enflé, le roulement régulier de la voiture berçait ses angoisses.

La beauté du spectacle cent fois vu, toujours plus merveilleux, agissait aussi sur elle. La route traversait l'isthme qui relie à la terre ferme la presqu'île de Capél si bizarrement contournée, la vue portait à gauche sur Toulon encerclé de montagnes bleutées et sa rade pleine de soleil; à droite, s'étendait la plage des Sabliettes la masse imposante du cap Sicié prolongée par les Deux-Frères, récifs accolés que la mer caressait à peine. Puis, c'était le large, le bleu foncé de la Méditerranée se confondant bientôt au bleu du ciel sans nuages.

La visite fut rapidement menée. —Soixante à l'heure, disait Mlle Delmont en reprenant place dans

la voiture.

—Il faut donner des ordres immédiatement pour surveiller les abords des stations de Toulon et de Corse, et surtout en interdire l'entrée à qui que ce soit... Mauvaise série, Manneret; mauvaise série.

Vers 1 h. 1-2, cette après-midi, Mlle Delmont, sa fille et Mlle Réal quittaient La Seyne en automobile. Mlle Delmont, profitant d'une courte visite à faire aux Sabliettes avec sa mère, avait organisé une promenade à Saint-Mandrier.

Le temps était superbe, une brise faible venue du large abattait vite le nuage blanc soulevé à l'arrière de la voiture.

—Nous avons le temps, inutile de faire de la vitesse, avait recommandé Anne-Marie au chauffeur.

Ainsi, continua-t-elle, nous pourrions admirer le paysage.

Quatre kilomètres séparent La Seyne des Sabliettes qu'il forme, avec Tamaris, une station d'hiver et d'été extrêmement appréciée des Toulonnais; vingt minutes après le départ, l'auto stoppait devant une coquette villa.

La visite fut rapidement menée. —Soixante à l'heure, disait Mlle Delmont en reprenant place dans



# Les Secrets de la Guerre

FEUILLETON DU "DEVOIR"

par Jean DAUREL

18 (Suite).

—Il n'aurait donc pas opéré lui-même?

—Peut-être; en tous cas, il est complice.

—M. Delmont le recevrait-il s'il avait le moindre soupçon?

—Non, certes, affirma Darville sans hésiter, bien qu'au fond il s'étonnait de l'attitude gênée du père d'Anne-Marie.

Mais il ne voulait pas, il ne devait pas montrer ce sentiment à qui que ce fût.

—On parle de nouvelles disparitions de plans, tu le sais, continua-t-il tout de suite. Ce soir, je ren-

côtes différents par la même bande, disait l'amiral Lecomte au capitaine Manneret.

—Croyez-vous, amiral, répondait le capitaine, n'y aurait-il pas là une affaire de suggestion? Certes, je ne nie pas les tentatives trop sûres — contre l'Exocet, par exemple, — mais l'autorité civile a tendance à s'affoler, à voir des espions partout.

—Il est vrai qu'ils nous inondent de papiers: faites bien attention, surveillez les foris, soyez prudent. Eh! mille tonnerres, nous connaissons notre métier peut-être.

Voyez-vous Manneret, un de ces jours, je leur retournerai leurs feuillets, avec une annotation rafraîchissante pour leur fièvre.

Plus calme après cette sortie contre les civils, ses ennemis intimes, le préfet maritime reprit:

—Cependant, il y a quelque chose, l'espionnage existe en tout temps, il redouble par crise: c'est une crise. Au fait, je me demande pourquoi les espions s'entêtent à nous voler, alors que chaque jour nous recevons sur nos navires, dans nos ateliers militaires, un tas de diplomates et d'officiers étrangers.

Nous gardons rigoureusement nos secrets pour nos compatriotes, ar-

rive un étranger de marque, et vite on lui explique le mécanisme par le menu: canons, cuirassés ou arsenaux, ils examinent tout. Ces Messieurs seraient bien bêtes de ne pas accepter nos gracieuses démonstrations, bien inintelligents pour ne pas s'en souvenir. Voilà ce qui nous perd.

—On ne peut supprimer toutes relations internationales.

—On peut les restreindre à des limites raisonnables.

Cinq ou six appareils nouveaux très perfectionnés sont bien pour tenter leur curiosité, leurs convoitises, je le reconnais; n'empêche que c'est assommant de changer sans cesse les plans secrets de mobilisation à cause des fuites.

On est trop bon pour ces gens-là. Douze balles tarif unique, voilà mon idée... Qu'un des nôtres se fasse pincer à l'étranger, et son affaire est vite réglée: ici, on fait presque des excuses.

Cependant, amiral, quand on n'est pas sûr! On a arrêté bien des gens ces jours-ci sous le coup du premier émoi et l'instruction n'a rien pu établir contre plusieurs.

Le préfet haussa les épaules.

—Ce sont les plus dangereux, parce que les plus habiles. Vous verrez le jour où quelque adroit co-

l'officier.

—Il faut donner des ordres immédiatement pour surveiller les abords des stations de Toulon et de Corse, et surtout en interdire l'entrée à qui que ce soit... Mauvaise série, Manneret; mauvaise série.

Vers 1 h. 1-2, cette après-midi, Mlle Delmont, sa fille et Mlle Réal quittaient La Seyne en automobile. Mlle Delmont, profitant d'une courte visite à faire aux Sabliettes avec sa mère, avait organisé une promenade à Saint-Mandrier.

Le temps était superbe, une brise faible venue du large abattait vite le nuage blanc soulevé à l'arrière de la voiture.

—Nous avons le temps, inutile de faire de la vitesse, avait recommandé Anne-Marie au chauffeur.

Ainsi, continua-t-elle, nous pourrions admirer le paysage.

Quatre kilomètres séparent La Seyne des Sabliettes qu'il forme, avec Tamaris, une station d'hiver et d'été extrêmement appréciée des Toulonnais; vingt minutes après le départ, l'auto stoppait devant une coquette villa.

La visite fut rapidement menée. —Soixante à l'heure, disait Mlle Delmont en reprenant place dans

la voiture.

—Je le voyais si impatiente, répondit sa mère.

Elle souriait, voulant être gaie pour éviter aux jeunes filles, à Anne-Marie surtout, vite inquiète à son sujet, le soupçon de ses tortures, dans la perspective de cette soirée en face de Georges Altens.

Par bonheur, les questions des jeunes filles, leurs réflexions joyeuses sur des distractions, les préoccupations et, jusqu'à Saint-Mandrier, rien ne vint raviver ses pensées douloureuses; l'air très pur dans la chaleur du jour calmait insensiblement son front enflé, le roulement régulier de la voiture berçait ses angoisses.

La beauté du spectacle cent fois vu, toujours plus merveilleux, agissait aussi sur elle. La route traversait l'isthme qui relie à la terre ferme la presqu'île de Capél si bizarrement contournée, la vue portait à gauche sur Toulon encerclé de montagnes bleutées et sa rade pleine de soleil; à droite, s'étendait la plage des Sabliettes la masse imposante du cap Sicié prolongée par les Deux-Frères, récifs accolés que la mer caressait à peine. Puis, c'était le large, le bleu foncé de la Méditerranée se confondant bientôt au bleu du ciel sans nuages.

disposer des terres et constructions nécessaires à l'exercice de son commerce :

Acheter, louer ou autrement acquiescer en tout ou en partie le commerce de toute compagnie, société ou individu faisant un commerce semblable à celui de la compagnie avec tous les édifices, l'installation mécanique, fonds de commerce, clientèle et généralement l'actif de ce commerce en tout ou en partie, en parts acquittées et non sujettes à appel ou en argent comptant, agir en qualité d'agent, pour toute personne, compagnie ou société, engagée dans une société de même nature ;

Se consolider ou s'amalgamer avec toute autre compagnie, ayant des objets semblables, en tout ou en partie à ceux de cette compagnie, et entrer en aucun arrangement pour le partage des profits, union d'intérêts, co-opération, risques conjoints, concession réciproque ou autrement avec toute personne, société ou compagnie, faisant ou engagée à faire ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie, et prendre ou acquiescer ou autrement des actions et garanties de toutes personnes, compagnies ou sociétés, vendre, détenir, émettre, ou émettre de nouveau, avec ou sans garantie du principal et intérêts ou en faire le commerce autrement ;

Acheter, louer ou acquiescer autrement, détenir et posséder tous ou certains biens, franchises, clientèle, droits, privilèges, décrets ou possédés par toute personne ou société ou en partie, en parts acquittées ou non, faisant ou engagée à faire, ou le payer en tout ou en partie en argent, ou en tout ou en partie en actions acquittées de la compagnie, ou autrement, et assumer les obligations de toutes personnes, compagnies ou sociétés ;

Créer et émettre comme actions entièrement acquittées ou non, sous le nom de la totalité ou aucune partie du capital actions de la compagnie ;

Prêter, faire, endosser, accepter, escompter et émettre des billets promissoires et autres effets négociables et transférables ;

Prêter de l'argent, faire le commerce de tous, contrats et choses quelconques qui peuvent découler des pouvoirs de cette compagnie qui sont et sont destinés à faire, à acquiescer et posséder des biens mobiliers et immobiliers de toutes natures, les louer, développer, améliorer, louer, échanger, hypothéquer, vendre et en disposer de toutes manières ;

Prendre ou donner ou garantir de ses prêts ou avances, des bons, obligations, dettes, hypothèques ou toutes autres garanties quelconques, sous le nom de la Compagnie de Tabac Excel, Limitée, ou avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, est dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire à appel la province, ce deuxième jour d'octobre 1915.

C. J. SIMARD,

5717-41-2 Sous-secrétaire de la province.

Compagnie de Tabac Excel, Limitée.

Avis est donné au public, que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 20 octobre 1915, constituant en corporation MM. Samuel Arthur Pagani, imprimeur; Edgar Contant, propriétaire; Arthur Desy, opérateur; Hubert Desormiers, contremaître; Raoul Jubinville, contremaître, de Montréal, dans les buts suivants :

Faire le commerce d'importation, exportation, fabrication, achat et vente de tabac et des produits dérivés du tabac, sous toutes ses formes, et aussi de tous articles et effets communément employés en rapport avec le dit commerce ;

## Le temps qu'il fera

Beau. Demain, beau et frais.

Bulletin d'après le thermomètre de  
Hearn et Harrison, 35, Est rue Notre-  
Dame, R. de Noël, émet.

Aujourd'hui maximum... 40  
Minimum... 30  
Même date l'an dernier... 40  
Même date l'an dernier... 40

Baromètre : — 8 h. matin, 30.39 ;  
11 h. matin, 30.37 ; midi, 30.35.

SAMEDI, 16 OCTOBRE

S. Gérard Majella, confesseur.  
Lever du soleil, 6 heures 16.  
Coucher du soleil, 5 heures 16.  
Lever de la lune, 2 heures 33.  
Coucher de la lune, 21 h. 21 m. du  
soir.

S. E. LE CARDINAL  
BEGIN EN DEUIL

Québec, 15. — Ce matin, à 11 heures, à la maison-mère des Sœurs de la Charité de cette ville, est décédée, à l'âge de 80 ans et 7 mois, Sœur Sainte-Justine, dans le monde Luce Bégin, sœur de S. E. le cardinal Bégin, archevêque de Québec. Cette vénérable religieuse octogénaire a dépensé cinquante-trois ans de sa vie aux œuvres diverses de l'insitution à laquelle elle était attachée. Ses funérailles auront lieu lundi, à 8 heures, dans la chapelle des Sœurs de la Charité.

## SIR LOMER A NICOLET

IL PRESIDE A L'OUVRETTURE DU NOUVEAU DISTRICT JUDICIAIRE.

(De notre correspondant)

Nicolet, 15. — Sir Lomer Gouin, accompagné de MM. Allard et Tessier, de M. Trahan, député de Nicolet, des juges Drouin et Tourigny et de plusieurs autres personnalités, a présidé, ce matin, à 10 h. 30, l'ouverture solennelle du nouveau district judiciaire de Nicolet. La séance d'inauguration de la nouvelle cour de justice a eu lieu à 10 h. 30, au palais. S. G. Mgr Bruneau, évêque de Nicolet, était présent, et on a remarqué aussi un grand nombre d'invités. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

LA OGILVIE  
FLOUR MILLS

On trouvera dans une page intérieure du bilan de la Ogilvie Flour Mills, Les recettes nettes de l'année, au chapitre des farines, se chiffrent à \$600,000; les profits d'autres sources à \$1,059,813.12.

Le bureau de direction et le conseil d'administration ont été réélus. Les directeurs sont : MM. C. R. Hosmer, W. A. Black, sir Montagu Allan, H. S. Holt, Charles Chaput, George E. Drummond, Shirley Ogilvie, Charles B. Gordon, tous de Montréal, et A. M. Nanton, de Winnipeg.

Les officiers sont : Président, C. R. Hosmer; vice-président et directeur-gérant, W. A. Black; secrétaire, G. A. Morris; trésorier, S. A. McGurtry.

96,899 ANGLAIS  
HORS DE COMBAT

TEL EST LE BILAN DES PERTES, AUX DARDANELLES, JUSQU'À CE JOUR.

Londres, 15. — Suivant les chiffres officiels communiqués aujourd'hui, les Anglais ont perdu en tout aux Dardanelles, jusqu'au 9 octobre, 96,899 hommes hors de combat, dont 18,357 tués et de ce nombre, 1,185 officiers.

Le contingent australien a perdu 29,121 hommes.

Le dévouement des pertes considérables éprouvées par les Anglais aux Dardanelles succède au discours sensationnel prononcé hier soir, à la chambre haute, par lord Milner, qui a appelé l'expédition des Alliés une opération sans espoir, et a suggéré d'envoyer sur un autre front le corps expéditionnaire de Gallipoli.

On ne possède pas de détails précis sur les pertes des Français.

KELLY COMPARAITRA  
JEUDI PROCHAIN

Chicago, 15. — La comparution de M. Ths. Kelly, le riche entrepreneur canadien, accusé d'avoir fraudé le gouvernement du Manitoba, a été remise à jeudi prochain, à la demande des avocats de Kelly.

COULEE SUR LA  
COTE D'ESPAGNE

Madrid, 15. — La canonnière espagnole "Ponce de Leon" a été coulée, hier, à la suite d'une collision avec le navire marchand "San Jose", près de Chipona, sur la côte d'Espagne. L'équipage a été sauvé. Le "Ponce de Leon" ne déplaçait que 195 tonnes; il était armé de deux canons et de deux mitrailleuses. Il portait un équipage de 43 hommes.

## ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre, ce soir, à 7 h. 30, à l'église italienne de Notre-Dame "della Difesa", rue Drolet, 2808, pour la célébration des 40 Heures.

Ils sont également invités pour dimanche prochain à la même heure, à l'église du Saint-Enfant Jésus, boulevard Saint-Laurent.

N. B. — On se rend à l'église italienne par le tramway du boulevard Saint-Denis, jusqu'à la rue Saint-Zotique.

LE CHOIX  
DES  
PROFESSEURS

A UN CONGRES DES COMMISSAIRES D'ÉCOLES, TENU A SAINT-JEAN, M. C. J. MAGNAN, INSPECTEUR GENERAL, PARLE DES QUALITES MORALES QUE DOIVENT APPORTER LES PROFESSEURS.

(Correspondance spéciale.)

Saint-Jean, 15. — Hier après-midi, plus de cent commissaires d'écoles venus des comtés de Napierville, Iberville et Saint-Jean, et une quinzaine de membres du clergé, s'étaient réunis pour venir entendre le surintendant de l'instruction publique et l'inspecteur général des écoles catholiques. Plusieurs représentants des Maîtres et des Clercs de Saint-Viateur étaient aussi présents ainsi que les instituteurs de l'Académie de Saint-Jean.

Par un malentendu que les auditeurs ont regretté vivement, l'honorable M. de la Bruère averti trop tard de la date du Congrès, n'a pu y assister, étant engagé ailleurs.

C'est M. l'inspecteur Max. Frédéric qui a présenté M. l'inspecteur général à l'assemblée. M. l'inspecteur a parlé de l'importante question des écoles primaires. M. C. J. Magnan débuta en disant combien il regretta l'absence de M. le surintendant qui aurait assisté au Congrès, s'il avait été prévenu plus tôt. Il lut aussi une dépêche de M. le surintendant faisant ses meilleurs vœux aux congressistes et regrettant le malentendu qui le privait du plaisir de rencontrer les commissions scolaires de la région.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

Puis l'inspecteur général, pendant une heure, parla des droits et des devoirs des commissaires d'écoles, des devoirs surtout. Il démontra tout l'importance du rôle des commissaires d'écoles et traça le portrait du bon commissaire, et comme contraste, celui du mauvais. Une chaleureuse réception a été faite au premier ministre. Dans l'après-midi, sir Lomer Gouin est allé rendre visite à S. G. Mgr Bruneau, puis il a visité le Séminaire et l'école Normale, où il a été de nouveau l'hôte d'une grande réception.

## M. PATENAUE EST ELU

M. Tancredi Marsil dépose un bulletin de présentation mais il est déclaré irrégulier et le ministre est acclamé.

M. Patenaude, le nouveau ministre du Revenu de l'Intérieur, a été proclamé élu par acclamation, à 2 heures, cet après-midi. M. Tancredi Marsil avait déposé un bulletin de présentation quelques instants avant, mais l'officier rapporteur, M. Gougeon, l'a mis de côté, le déclarant irrégulier, parce qu'il ne contenait pas la désignation du domicile de M. Marsil.

Le coup de théâtre a provoqué une grande sensation.

A 1 h. 10, M. Armand Grenier s'est présenté avec un groupe de partisans de M. Patenaude et a déposé le bulletin de présentation du ministre entre les mains de l'officier rapporteur, M. Narcisse Gougeon, qui l'a dûment accepté après vérification.

FIDELE A LA TREVE

Cette formalité terminée, un M. J. Messier a déclaré qu'il avait été sollicité par les libéraux et qu'il était prêt à briguer les suffrages pour protester contre la représentation conservatrice de Montréal et de toute la province qui n'est pas, affirme-t-il, à la hauteur de son rôle. Plus tard, les chefs libéraux ont jugé qu'il n'était pas opportun de faire de l'opposition à M. Patenaude et il s'est incliné devant leurs desirs.

LE BULLETIN DE M. PATENAUE

Le bulletin de présentation du nouveau ministre porte les noms suivants: O. H. Létourneau, M. D., Révd. Thos. F. Heffernan, A. J. Morrison, Francis Fautoux, Francis Morlette, M. D., J. W. Collette, M. D., Jos. Angriçon, A. A. Bernard, M. D., G. Clovis Saint-Louis, Z. Normandin, Gédéon Sévigny, L. Jos. Lefebvre, Dolor Picard, Alexandre Bourdon, M. D., James Baillie, Thomas J. Burns, J. Alex. Cameron, N. P., Wilfrid Lamarre, R. W. McLagan, J. S. Peladeau, M. D., W. F. Empey, H. Primeau, O. Crépeau, N. P., Arthur J. Hodgson, L. N. Riendeau et 173 autres noms d'électeurs.

LA GUERRE

## LES SERBES TIENNENT

Ils restent maîtres des hauteurs de Belgrade et résistent partout avec vaillance. — Les Bulgares sont défaits dans la vallée de Timok et la bataille est engagée tout le long de la ligne.

(Spécial au "Devoir")

Londres, 15. — Une dépêche d'Athènes au "Times" dit que les Serbes tiennent encore sur les hauteurs qui environnent Belgrade à une distance d'un mille et quart de la ville. Les réfugiés serbes commencent à arriver à Salonique, et la dépêche ajoute que les communications par chemin de fer sont coupées à la frontière bulgare.

Paris, 15. — Suivant une dépêche de Nich au "Matin", les Tchèques attaquent en grand nombre dans le voisinage de Passarowitz, qui domine la vallée de la Morava. Les Serbes résistent vaillamment, et l'on dit que nulle part, le long du Danube, les envahisseurs ne sont avancés à plus de 4 milles au sud de la rivière. Les Bulgares ont subi une défaite dans la vallée du Timok, où un nouveau combat s'engage tout le long de la ligne.

Les maîtres des villages de la frontière macédonienne ont été créés officiers de l'armée serbe et ont reçu instruction d'organiser des bandes de soldats irréguliers qu'on armera de fusils Mauser.

Si l'invasion austro-allemande menace sérieusement Nich, on a décidé d'opérer à Mitrovitsa, partie de la frontière monténégrine, la translation du siège du gouvernement. Mitrovitsa est situé à l'extrémité de la voie ferrée reliant Nich à Salonique et à Uskup.

## BULLETIN DE SOFIA

Sofia, 14. — Le grand quartier-général bulgare a publié aujourd'hui son premier bulletin officiel au sujet des opérations militaires. Le communiqué qui accuse les Serbes d'avoir été les agresseurs se lit comme suit:

"Mardi soir, les Serbes ont tenté une attaque de surprise sur plusieurs points près de Trem Basilovgrad et Kustendil avec l'intention de s'emparer de certains points stratégiques de la Bulgarie commandant la route de Sofia. Cette tentative a été déjouée par des troupes bulgares qui se trouvaient près des positions menacées. Plus tard nos troupes ont réussi à repousser les Serbes. L'engagement continue."

## LA GUERRE EST DECLAREE

Londres, 15. (1.11). — On a annoncé officiellement aujourd'hui que la Serbie a déclaré la guerre à la Bulgarie. Le bulletin dit que c'est à cause des attaques livrées par les Bulgares contre les armées serbes, sur les fronts de Zaitchen et de Radovitch.

## EN GUERRE CONTRE LES ETATS-UNIS?

Londres, 15. — Un journaliste de Plymouth, qui a interviewé l'ambassadeur Dumba, à bord du Nieu Amsterdam, en route pour Rotterdam, rapporte que l'ambassadeur d'Autriche aux Etats-Unis, lui a déclaré que l'Allemagne et l'Autriche vont déclarer la guerre aux Etats-Unis, si ceux-ci ne cessent pas de fournir des munitions aux Alliés.

## GRANDE ACTIVITE SUR LE FRONT OUEST

BULLETIN DE PARIS

Paris, 15. (2.38). — Il y a eu un violent bombardement la nuit dernière, auquel les deux cotés y ont pris part, en face de Loos et dans le voisinage de Souchez, dit le communiqué officiel de cet après-midi. Il y a un violent combat de tranchées dans la forêt de Hache, et dans les Vosges. Voici le texte du bulletin: Dans l'Artois, la nuit dernière, il y a eu un violent bombardement réciproque, en face de Loos et dans les environs de Souchez. On signale aussi de vifs engagements à coups de grenades à main, dans les tranchées situées au sud de la forêt de Hache.

Il y a eu une vive canonnade dans le secteur de Liéons, aussi entre l'Oise et l'Aisne; dans la région de Puisseleine et de Quennevières, et sur le plateau de Nouvron.

En Champagne, nos batteries ont répondu avec une grande vigueur au tir concentré par l'ennemi sur nos positions situées à l'est d'Auberive.

En Lorraine, un tir de barrage des Français a mis fin, sur le front de Létricourt, à un feu violent dirigé par l'artillerie, l'infanterie et les mitrailleuses des Allemands. Nous avons en plus bombardé efficacement les ouvrages de défense de l'ennemi au nord de Reillon.

Dans les Vosges, il s'est livré un très violent combat au moyen d'engins de tranchée dans la banlieue de Châtelot, au nord-est de Barloville, et sur les hauteurs de Lingé et de Barrenkopf. Il y a eu également une violente canonnade à Hartmannsweilerkopf.

## LES RUSSES ONT LE DESSUS

Londres, 15. — Bien que le bulletin officiel de Berlin prétende que les forces du général Ivanoff ont été repoussées à travers la rivière Stripa, le correspondant du "Times" à Petrograd affirme que les Russes tiennent encore la plus grande partie du terrain qu'ils ont conquis.

"A la suite de la rupture de la ligne du général Pflanzer et du général von Bothmer, dit-il, nous avons avancé d'un jour de marche à l'ouest et nous détenons maintenant une étendue de huit milles sur la Stripa, de Senichovitch à Haivernka. Depuis, il est connu qu'une partie des troupes de ces deux généraux a été envoyée au front serbe, leur défaite peut être considérée comme le premier résultat de l'intervention de l'Allemagne dans les Balkans."

## NOUVEAU SUCCES DU GENERAL RUSSKY

Petrograd, 15. — Le général Russky a remporté un nouveau succès dans sa défense de Dvinsk. A l'ouest d'Illoust, il a occupé les hauteurs situées dans la région de Schlossberg et a ainsi enrayé la tentative d'encerclement des Allemands.

Les experts font remarquer que l'habile manœuvre du général accule l'ennemi à une barrière naturelle, d'où il lui sera impossible de s'avancer davantage vers l'est. Les Tchèques ont maintenant pour tâche de conserver leurs positions entre Dvinsk et Smorgon. Il est clair qu'ils sont épuisés.

LA QUESTION  
DES  
ABATTOIRS

ELLE OCCUPERA, CET APRES-MIDI, L'ATTENTION DU BUREAU DES COMMISSAIRES. — DISCOURS ETonnant DU LIEN-TENANT-GOUVERNEUR A UNE CONFERENCE TENUE, CE MATIN, A L'HOTEL-DE-VILLE.

Le bureau des commissaires se réunira, cet après-midi, à 4 heures, pour prendre en considération le rapport du docteur Boucher, sur la question des abattoirs. La discussion sera longue, mais non finale, car le surintendant du service d'hygiène demande au bureau des commissaires un délai de quinze jours pour soumettre des chiffres définitifs. La question est, dit-il, trop compliquée et trop sérieuse pour qu'il la tranche. Et il demande aux commissaires d'entrer eux-mêmes en pourparlers avec les deux soumissionnaires les plus sérieux, qui sont la compagnie des Montréal Abattoirs et la compagnie Robertson et Claude, avant de conclure un contrat.

M. Boucher espère que, pour une somme infime, il pourra régler la question des ordures ménagères, c'est-à-dire que celles-ci seront incinérées au lieu d'être versées dans les dépotoirs, comme on le fait actuellement. Quant aux animaux morts, M. Boucher déclare que le soumissionnaire s'en chargera sans qu'il en coûte un seul sou à la ville. Il est probable que l'échevin de de Lorimier, qui a accusé le docteur Boucher de demander constamment des délais, protestera contre ce nouvel ajournement.

## LA QUETE DE LA CROIX-ROUGE

Les échevins se sont réunis chez le maire, ce matin, pour organiser, avec le lieutenant-gouverneur, les détails de la quête qui sera faite prochainement en faveur de la Croix-Rouge canadienne. On a nommé le comité suivant: Président, d'honneur, le maire de Montréal; président actif, M. Jos. Loranger; vice-président, M. Boyd; membres, MM. Weldon, Rubenstein, Saint-Pierre, Giroux, Ménard, Turcot et O'Connell, avec pouvoir de s'adjointer.

Pour remercier le maire, qui lui avait souhaité la bienvenue, son Honneur le lieutenant-gouverneur a prononcé un discours étonnant, dans lequel il a déclaré que si les Alliés étaient vaincus, il est sûr que les Allemands attaqueraient tout d'abord notre paisible Canada. Il dit qu'il a déjà jeté les yeux dessus, dit-il, et il rappelle les fortifications construites par un ingénieur allemand, qui avait formé une compagnie canadienne à l'île d'Orléans, et l'achat de terrains du Kaiser en Colombie Anglaise. Puis l'orateur affirme que les Allemands ont fait plusieurs tentatives infructueuses pour s'emparer de certaines régions du Brésil, dans l'Amérique du Sud, mais ont été défaits par l'opposition de la République Argentine et du Chili.

Il continue sur ce ton, indifférent au désarroi que ces paroles autorisées peuvent jeter dans les âmes amantes de la paix et de la tranquillité de ceux qui l'écoutent. Puis il conclut à la nécessité de bien organiser notre secours aux blessés et par conséquent à la Croix-Rouge.

## LACHINE ET LA PROHIBITION

LA MAJORITE PROHIBITIONNISTE EST DE 387 A MIDI.

A midi, aujourd'hui, les contrainables de Lachine se sont déclarés à la majorité de 387 en faveur de la prohibition de la vente de l'alcool; elle était hier de 372. Le vote n'est cependant pas fini et peut se continuer encore pendant quatre jours, à la rigueur, la loi accordant un jour de scrutin par 400 électeurs à la condition qu'une demi-heure ne s'écoule pas sans qu'un vote ait été inscrit. Il y a plus de 2,800 électeurs à Lachine.

Les partisans de la prohibition se déclarent maintenant assurés du succès quels que soient les efforts déployés jusqu'à la fin par leurs adversaires.

Le Conseil municipal a adopté hier soir une résolution de condamnations à M. le curé Savaria et aux paroissiens à l'occasion de l'incendie de l'église des Saints-Anges, la semaine dernière.

## CONTRE LA CAMPAGNE AUX DARDANELLES

New-York, 15. (Câblagramme à l'Evening World). — Le public s'étonne de la tournure du débat d'hier soir, pendant lequel lord Milner a déclaré que les Alliés ayant besoin de toutes leurs troupes disponibles dans la zone occidentale, il n'y a qu'une chose à faire, retirer les 150,000 ou 200,000 Français ou Anglais qui sont aux Dardanelles, et les envoyer en hâte au secours de la Serbie avant que l'Allemagne écrase complètement ce pays.

Il espérait que les désastreux événements des Balkans auraient au moins un côté avantageux, à savoir l'abandon d'une entreprise impraticable aux adversaires qui allaient produire une impression que produirait aux Indes, en Egypte, en Orient l'interdiction de cette expédition, lord Milner répond que l'effet produit sera bien plus déplorable si l'on s'obstine et si l'entreprise tourne en désastre.

Lord Lansdowne a répliqué d'une façon évasive. Il a affirmé qu'un ministre ne peut pas assurer si l'opération continuée ou abandonnée les opérations dont il s'agit.

Plus tard, dans les couloirs du parlement, d'aucuns ont vu dans l'attitude de lord Lansdowne une confirmation partielle de l'opinion très répandue soudain aujourd'hui qu'on renoncera à la campagne contre Constantinople et qu'on enverra dans les Balkans tout le corps expéditionnaire.

## Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

**Vallières** SPECIAL POUR SAMEDI

Angle S.-Catherine et Montcalm

Sacoches en cuir noir, gris, brun et bleu. \$1.19

Valant \$1.75 et \$2.00, pour

Sous-vêtements "Union", manches courtes et 49c

manches longues. Valant 75c, pour

TEL EST 4510

**Dupuis Frères** AU RAYON DES LIVRES

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

MARIE ANNA LA Canadienne. Régulier 50c. Spécial... 25c

LES MILLE ET UNE NUITS... 50c

UN CANADIEN ERREUR, par Ernest Bilodeau... 50c

CHEZ NOUS, par Adolphe Rivard... 25c

ETUDES sur les parlers de France au Canada... 75c

RECUEIL DE DISCOURS, par Marc Sauvalle... 50c

## M. VIVIANI EST ALLE A LONDRES

LE PREMIER MINISTRE, ACCOMPAGNE DE M. AUGAGNEUR, EST ALLE CONFERER AVEC LE PREMIER MINISTRE ANGLAIS.

Londres, 15. — On apprend, bien que le fait soit pratiquement ignoré du peuple anglais et français, que M. Viviani est venu à Londres, la semaine dernière, en compagnie de M. Augagneur, le ministre de la marine.

C'est la première fois qu'un premier ministre français se rend en Angleterre pour conférer avec un premier ministre anglais sur les affaires de l'Etat. Il semble entendu que le principal sujet de l'entretien a été la situation balkanique. On est tombé d'accord, dit-on, sur ce que l'on doit faire dans le Levant.

La conférence a eu lieu au ministère de l'Intérieur, et les ministres ont parlé français, MM. Viviani et Augagneur ne parlant pas l'anglais.

## L'ALLEMAGNE ET DELCASSE

LES JOURNAUX BERLINOIS DISSENT QUE LE MINISTRE FRANÇAIS A DEMISSIONNE PARCE QUE L'OPINION PUBLIQUE ETAIT CONTRE LUI.

Berlin, 15, via Sayvile. — Le "Tagblatt" affirme que M. Delcassé s'opposait au débarquement des troupes françaises à Salonique. "Voyant que l'opinion publique se tournait contre lui, ajoute ce journal, il a démissionné. Il a pu ainsi disparaître de la scène publique en se donnant l'air d'un homme qui prévoyait des malheurs et mettait le pays sur ses gardes, tandis qu'en réalité avec M. Poincaré et M. Millerand il a créé la situation actuelle."

Le "Vossische Zeitung" dit: "Toute la carrière de M. Delcassé a été basée sur l'idée de la revanche. Il a débuté au parlement par un discours en faveur de l'alliance franco-russe. Il a toujours représenté l'idée de la guerre contre l'Allemagne. Il a subi l'inspiration du roi Edouard VII, l'un des plus actifs artisans de l'isolement de l'Allemagne."

## EN VOULANT DEFENDRE SON BIEN

Ce matin, deux nègres se présentaient dans un magasin de la rue Notre-Dame Ouest; tandis que l'un d'eux occupait le commis Beauchamp, l'autre faisait la rafle. Si intéressé qu'il fût à la conversation de son interlocuteur, Beauchamp finit par s'apercevoir du manège et voulut défendre la propriété de son patron. Mal lui en prit car le doux nègre Edouard Smith devint féroce et se mit à le rouer de coups. Les agents intervinrent et arrêtèrent Smith sous l'inculpation de voies de fait; le nègre a été admis à caution.

## POUR LA REMONTE MILITAIRE?

Un certain collecteur se payait le luxe d'un cheval et d'une voiture; mais pour son malheur, le cheval était blessé à une patte et ne pouvait marcher que sur les trois autres, ce qui n'empêchait point notre homme de le malmenier et de le frapper de plus belle. Traduit devant le tribunal, le Recorder Simple, en lui donnant sa sentence s'étonna de ce que l'accusé ne l'avait pas vendu plus tôt au gouvernement pour la remonte militaire, et le condamna à \$25 d'amende.

## EMPRUNT DE 600 MILLIONS

Londres, 15. — On mande de Londres à la "Tribune". Un financier de marque, de retour de Paris, affirme à un correspondant sur la foi des dires de M. Ribot, ministre des Finances, que la France va contracter immédiatement un emprunt intérieur de 3 milliards de francs, (800,000,000), au taux de 5 pour cent et à 94.

C'est l'équivalent de l'or noscédé par les gouvernements, en France, mais le particulier se contenterait pour le moment de la moitié de l'or ainsi tenu en dépôt. Ce ne sera pas un emprunt à terme.

## ACQUITTE GRACE A UNE ERREUR

PAR SUITE D'UNE ERREUR DE DATE DANS LE DOSSIER, UN PREVENU DE QUEBEC EST MIS EN LIBERTE.

(De notre correspondant)

Québec, 15. — Un autre incident qui ne manque pas de piquant s'est déroulé, hier après-midi, aux Assises Criminelles où s'instruisait le procès de Félix Filiault, accusé de voies de fait. Filiault, accusé de purger actuellement une sentence de trois ans au bagne, était accusé d'un délit commis en 1913, mais l'acte d'accusation, de même que le dossier de l'enquête préliminaire, était daté de 1914. Objection fut aussitôt faite par Me Prevost, défenseur de l'accusé, qui demanda le renvoi de l'accusation par suite de cette irrégularité, et, après avoir entendu les plaidoiries des avocats sur la demande du substitut du procureur général qu'il lui fut permis d'amener l'acte d'accusation, le juge Pellerin renvoya cette demande et acquitta le prévenu.

Une nouvelle accusation en bonne et due forme va être portée mais toutes les procédures seront à recommencer.

## LES BULGARES SONT MAITRES DU DANUBE

ILS Y ONT SAISI DES NAVIRES CHARGES DE BLE A DESTINATION DE LA SERBIE ET ONT MINE LA RIVIERE.

Milan, 14. — via Londres, 15. — "Les Bulgares ont pratiquement interrompu la navigation sur le Danube, dit une dépêche de Bucarest au "Corriere della Sera". A Lom Palanka, les Bulgares ont